

Projet éducatif territorial pour l'enfance et la jeunesse

3-15 ans

SIVOS de la région de Garlin

Rapport final

Accompagnement réalisé par les Francas 64

29 mars 2018



Sommaire

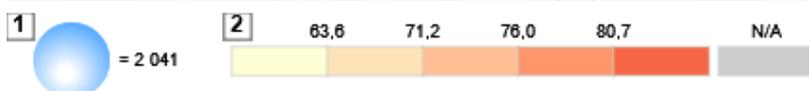
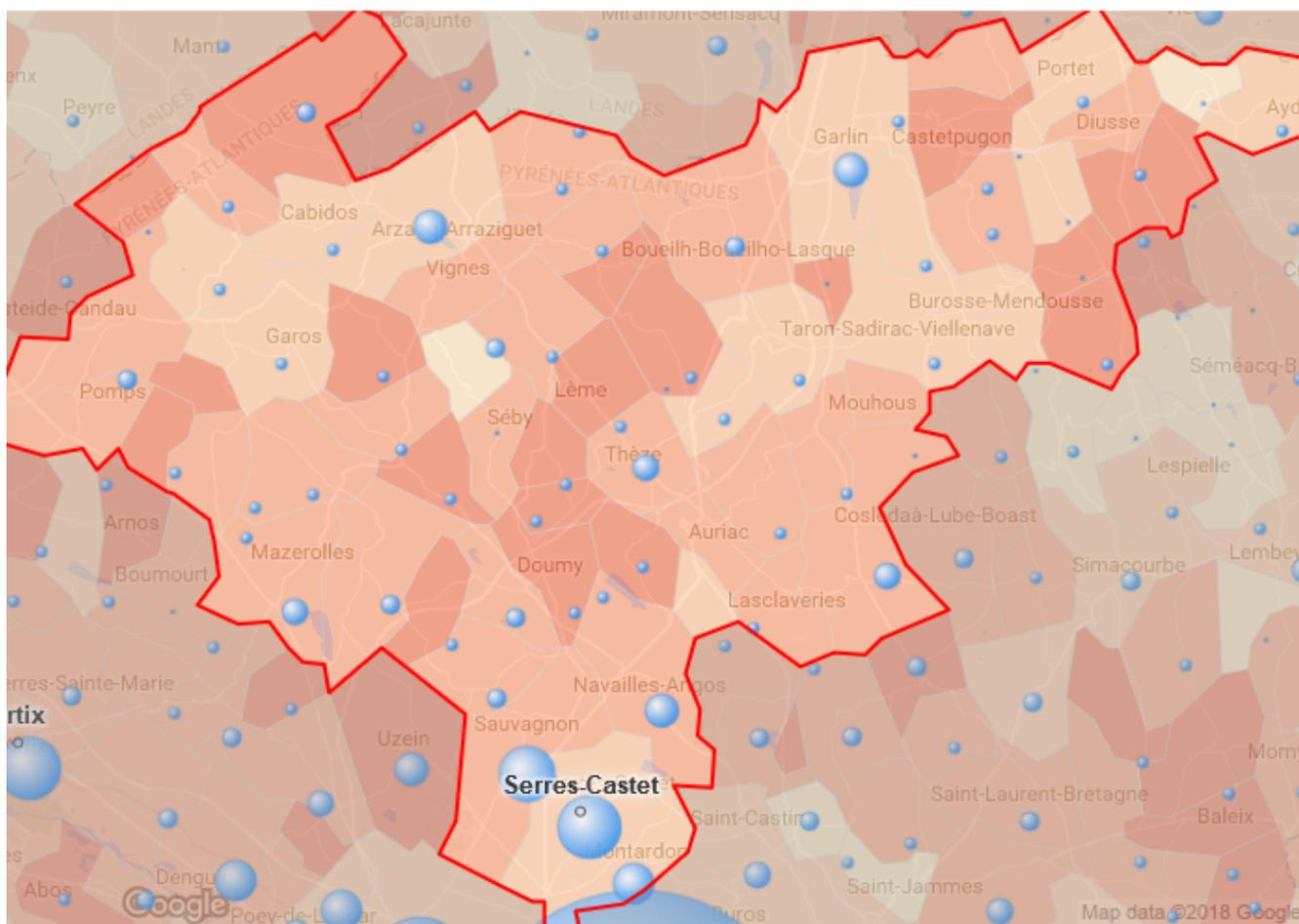
Préambule.....	5
Analyses diagnostiques.....	6
Les réalités du contexte local.....	6
Un territoire au nord du Béarn, limitrophe des Landes et du Gers	6
Évolution démographique quasi-stable.....	7
Variation de la population	7
Les moins de 20 ans représentent 18,58 % de la population (680 personnes).....	8
La place prépondérante de Garlin	9
680 enfants et jeunes âgés de moins de 20 ans	9
Composition des familles et familles monoparentales CAF et MSA.....	10
Économie basée sur l'activité agricole, le commerce et les services.....	12
Des revenus déclarés au dessous de la moyenne départementale.....	13
Place des demandeurs d'emploi.....	13
Place du logement.....	14
Éléments de synthèse.....	15
Analyses du territoire.....	15
A retenir pour le PET.....	15
La « marguerite » du partenariat.....	15
L'analyse des besoins des familles.....	16
124 familles ont répondu au questionnaire.....	16
Des familles nouvellement installées sur le territoire.....	17
279 enfants présents dans ces 124 familles,	17
Une majorité d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs.....	17
65% des emplois sont hors du territoire du canton de Garlin.....	18
L'organisation du temps libre des enfants âgés de plus de 3 ans.....	19
Les temps périscolaires et extrascolaires.....	20
La relation au territoire et participation à la vie locale.....	21
Les attentes.....	21
Les idées clés.....	23
L'analyse des besoins des jeunes (11-15 ans).....	24
94 jeunes ont répondu au questionnaire.....	24
Les loisirs des jeunes.....	25
L'information.....	28
Les relations des jeunes au territoire.....	29
Les attentes.....	30
La participation à la vie locale.....	32
Les idées clés.....	34
Forces et faiblesses de l'offre éducative.....	35
L'offre d'enseignement.....	35
Les accueils périscolaires.....	37
Les accueils extrascolaires.....	39
Les actions pour la petite enfance.....	40
Les actions pour les jeunes.....	40
L'offre sportive et culturelle.....	41
La participation des enfants et des jeunes.....	43
Les actions pour et avec les familles – partage de loisirs.....	43
L'information et la communication.....	44
Les pistes de partenariats inter-associatifs.....	45
Premières conclusions provisoires	46
Le projet éducatif territorial.....	47
Les visées éducatives.....	47

Les valeurs identifiées par le groupe de pilotage.....	48
Les parcours éducatifs.....	49
Le parcours d'éducation artistique et culturelle au service de la construction de l'identité.....	49
Les orientations éducatives et le schéma de développement.....	50

Communauté de communes des Luys en Béarn

1 Nombre de ménages, 2014 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire

2 Taux d'activité des 15 à 64 ans, 2014 (%) - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



Préambule

Le syndicat des écoles de la région de Garlin a proposé aux Francas des Pyrénées-Atlantiques de les accompagner dans la réalisation d'une étude diagnostic afin de définir le futur Projet Éducatif Territorial pour l'enfance et la jeunesse et d'en décliner un schéma de développement pour les 4 ans à venir.

Cette étude débutée en septembre 2017 se déroule en 3 étapes :

- analyse de l'existant
- une analyse qualitative des besoins des familles ayant des enfants âgés de 3 à 15 ans et des adolescents
- définition du projet éducatif territorial et des conditions de mise en œuvre.

La phase de diagnostic a été conduit à partir des données recueillies auprès de l'INSEE, de la CAF 64 et la MSA 64, de la rencontre des structures éducatives, culturelles et sportives du territoire (Toutes n'ont pas été rencontrées), des échanges avec les élus des 18 communes adhérentes lors des réunions du bureau du conseil syndical, des groupes de pilotage et/ou de la commission éducation.

Deux questionnaires sont réalisés auprès des familles (124 réponses) et des collégiens (94 réponses).

A partir de l'ensemble de ces données, il s'agit d'analyser les forces et les faiblesses, repérer la diversité des besoins et proposer des services adaptés.

Ces données sont enrichies par la démarche participative mise en œuvre. Deux groupes de pilotage et une commission éducation se sont réunis afin d'enrichir les réflexions et valider les premières pistes de développement. Cette démarche de travail et de réflexion est à mettre en lien avec les compétences de la communauté de communes des Luys en Béarn qui s'installent progressivement sur ce territoire réunissant 66 communes.

Ce document se veut le reflet des 2 premières étapes.

Ce projet éducatif territorial existera pour :

- fédérer les 18 communes adhérentes au SIVOS, améliorer la qualité éducative du temps libre pour le bien-être des enfants et des jeunes du territoire, mettre en avant une identité de territoire éducative innovante,
- allier un territoire agricole avec la volonté d'accueillir de nouveaux habitants et dynamiser l'offre éducative avec des pratiques novatrices .
- construire une cohérence et une continuité éducative sur tout le territoire, avec l'ensemble de ses acteurs éducatifs .

Analyses diagnostiques

Ce chapitre va présenter les données relatives au territoire du canton de Garlin et va permettre de clarifier le contexte dans lequel se construira le Projet Éducatif de Territoire.

Les données socio-démographiques sont issues des sources INSEE, (données 2014 et 2016) entrées en vigueur au 1er janvier 2017, des données CAF et MSA. (2017).

L'analyse des questionnaires auprès des 124 familles et 94 jeunes (11-15 ans) vont permettre d'identifier les besoins des familles et des jeunes et de formuler des attentes.

Des entretiens semi-directifs sont également réalisés auprès des acteurs éducatifs, culturels et sportifs du territoire afin de préciser les forces et les faiblesses de l'offre éducative du territoire.

Les réalités du contexte local

- **Un territoire au nord du Béarn, limitrophe des Landes et du Gers**

Situé au nord-est du département des Pyrénées-Atlantiques, le territoire du canton de Garlin est composé de 19 communes. Il comptabilise 3752 habitants en 2015 sur une superficie de 13 947 hectares, soit une densité de population de 26,9 habitants/km².

Le canton de Garlin compte 19 communes. Seules 18 sont adhérentes au SIVOS de Garlin, à savoir : Aubous, Aydie, Baliracq-Maumusson, Boueilh-Boueilho-Lasque, Burosse-Mendousse, Castetpugon, Conchez-de-Béarn, Diusse, Garlin, Mascaraàs-Haron, Moncla, Mont-Disse, Mouhous, Portet, Ribarrouy, Tadousse-Ussau, Taron-Sadirac-Viellenave, Vialer. C'est sur ces communes que va se concentrer l'étude. Elle concerne 3663 habitants en 2015.

La Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB) a été créée le 01 janvier 2017. Son siège se situe à Serres-Castet (Pyrénées-Atlantiques). Elle est la réunion de 4 communautés de communes : communauté de communes de Thèze, communauté de communes du Luy-de-Béarn (en 2014), la communauté de communes du canton de Garlin et la communauté de communes du canton d'Arzacq (en 2017). Elle fédère 66 communes depuis cette date et réunit un peu plus de 27 650 habitants. (données 2014).

Ce nouveau territoire est ainsi le fruit de l'union des terres de Soubestre à l'ouest avec une partie du Madiranais à l'est et les terres du Luy en Béarn au sud. Cette fusion a donné naissance à un territoire vaste, à la fois rural et périurbain qui recèle un patrimoine historique riche, avec ses châteaux, son musée gallo-romain et ses villages pittoresques sur fond de paysages vallonnés dans la plaine des Pyrénées.

Les Coteaux du Vic-Bilh se caractérisent par des paysages vallonnés au milieu des vignobles et une vue panoramique sur la chaîne des Pyrénées. Ce territoire nous invite à découvrir la richesse de son patrimoine, son art de vivre, sa gastronomie de terroir.

Un cadre de vie de qualité qui se confronte aux influences périurbaines ou urbaines avec les villes ou agglomérations les plus proches (20 km d'Aire sur l'Adour, 35 km de Pau et 15 km de Viella) et « résiste » à la désertification du territoire.

D'autres influences culturelles existent également par la proximité des Landes et du Gers.

Ce positionnement proche des villes et de l'agglomération paloise influe de façon particulière sur la mobilité des habitants, renforcée par la traversée de l'A65 sur ce territoire.

L'A65 avec son diffuseur à Garlin, doit (ou devrait) améliorer la desserte du territoire et devrait, à terme, favoriser l'installation de nouvelles activités économiques, en particulier via la zone d'activités à la sortie de l'échangeur de l'autoroute.

Les communes du canton de Garlin sont à faible densité de population avec une ville « majeure » en terme de commerces de proximité, de services, de propositions culturelles et sportives. Une vie associative qui existe mais qui semble s'essouffler au regard de la mobilisation des bénévoles et, pour certaines également, en nombre d'adhérents. Une économie basée sur l'agriculture, et l'économie présentielle (commerces et services, administration, action sociale, éducation) très centrée sur Garlin.

Une identité rurale fortement marquée qui est à valoriser au regard de l'attraction des pôles urbains.

Premières réflexions :

Quelle identité de territoire pour les enfants et les jeunes ?

• Évolution démographique quasi-stable

Communes	2015	2014	2009	1999	1990	1968
Aubous	53	53	51	53	48	52
Aydie	136	134	145	136	165	180
Baliracq-Maumusson	129	134	139	115	113	116
Boueilh-Boueilho-Lasque	337	342	364	329	323	336
Burosse-Mendousse	62	59	60	70	79	108
Castetpugon	205	196	180	170	159	164
Conchez-de-Béarn	125	124	120	121	116	132
Diusse	141	141	154	179	166	116
Garlin	1405	1396	1374	1202	1204	1216
Mascaraàs-Haron	128	129	125	128	150	168
Moncla	106	103	103	101	107	108
Mont-Disse	73	75	79	67	82	76
Mouhous	56	55	36	38	46	36
Portet	171	169	170	168	177	160
Ribarroty	85	83	81	78	78	76
Tadousse-Ussau	70	73	75	78	75	108
Taron-Sadirac-Viellenave	192	193	187	197	197	256
Vialer	189	189	193	180	149	204
total	3663	3648	3636	3410	3434	3612

Données INSEE - les populations légales 2015 entrent en vigueur le 1er janvier 2018

Le canton de Garlin a connu une évolution démographique entre 1999 et 2009. (+6,6%) mais semble se stabiliser depuis.

Entre 2009 et 2014, la population sur l'ensemble du département a, quant à elle, augmentée de 2,58%.

• Variation de la population

La faible augmentation démographique s'explique par un fort taux de mortalité et un solde naturel négatif combinés à un solde migratoire important. Ce qui signifie que de nombreuses personnes s'installent sur le territoire. Nous verrons un peu plus loin que les nouvelles familles ne restent pas forcément très longtemps. (questionnaire auprès des familles)

(Le taux de mortalité en France est en légère diminution depuis 2000, et se stabilise aux alentours de 8,5 ‰ ; le taux de mortalité infantile étant stabilisé à 3,8 ‰)

	2015	2015	Évolution 2009-2014	2009-2014	2009-2014
	Taux de natalité	Taux de mortalité		Solde naturel	Solde migratoire
Canton de Garlin	8‰	16‰	2,58%	-4,4%	6,98%
CC des Luys en Béarn			1,1%	0,2%	0,9%

Le solde naturel est la différence entre les naissances et les décès sur une période donnée. Il traduit le renouvellement « naturel » de la population.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes s'étant installées sur le territoire et le nombre de personnes l'ayant quitté, sur une période donnée.

Le taux de natalité se calcule : $TN = n/p * 1000$

n est le nombre de naissances par an et p est la population totale moyenne au cours de la même année, souvent estimée comme la moyenne des effectifs de cette population en début et en fin d'année.

le taux de mortalité, est le rapport entre le nombre annuel de décès et la population totale moyenne sur une période donnée dans un territoire donné.

Premières réflexions :

Comment faire venir des familles, développer les infrastructures de loisirs, culturelles et sportives pour attirer des citoyens à s'éloigner de l'agglomération paloise et proposer des services de qualité, au delà de la qualité de vie ?

Comment valoriser les potentiels liés aux traditions locales, au milieu naturel et aux curiosités culturelles en lien avec les enfants ?

Les moins de 20 ans représentent 18,58 % de la population (680 personnes)

Au regard du département, la population du SIVOS est plus âgée que l'ensemble du département. La part de la population de moins de 20 ans est largement inférieure à celle des plus de 65 ans.

	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus
SIVOS	18,58%	52,53%	28,89%
Pyrénées-Atlantiques	21,61%	56,20%	22,19%

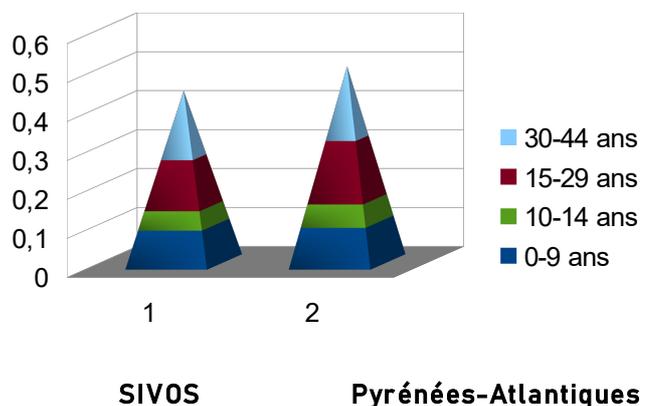
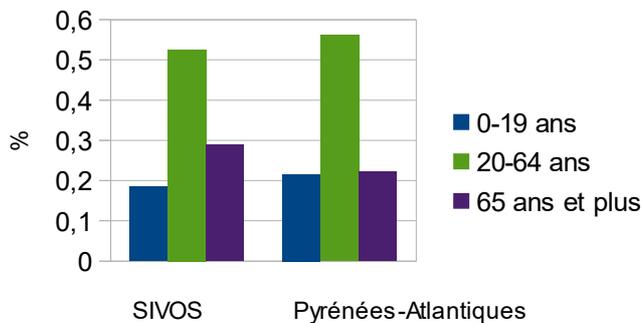
Données INSEE - les populations légales 2014 entrent en vigueur le 1er janvier 2017

En analysant plus précisément la population, on constate deux écarts importants :

Pour les 15-29 ans (plus de 3% d'écart en faveur du département).

A partir de 60 ans (plus de 3% d'écart en faveur du SIVOS), écart qui s'accroît encore pour les 75 ans et plus.

	0-9 ans	10-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
sivos	9,59%	4,74%	12,54%	17,09%	19,81%	20,21%	16,02%
64	10,33%	5,77%	15,67%	18,47%	20,83%	17,23%	11,70%



Premières réflexions:

Quelle place est faite aux jeunes du territoire, (poursuite des études ailleurs, internat, job d'été...)?

Quelles sont les formes d'implication dans la vie locale (peu identifiées dans les rencontres avec les associations) ?

Au regard de la pyramide des âges, ne faudrait-il pas favoriser des liens intergénérationnels?

- **La place prépondérante de Garlin**

Le nombre d'habitants représente 38,5% de la population globale du canton. Sa situation géographique, la proximité des services en font une place prépondérante mais isolée, ou du moins éloignée, au regard de la communauté de communes du Luy en Béarn . Éloignement qui se retrouve tant aux niveaux des services proposés, des infrastructures culturelles et de loisirs, que des programmes de logements ou encore dans l'implantation de nouvelles entreprises.

- **680 enfants et jeunes âgés de moins de 20 ans**

Communes (données 2015)	total	% des moins de 20 ans	% des 20 -64 ans	% des plus de 65 ans
Aubous	53	0,00%	30,19%	67,92%
Aydie	136	9,10%	54,57%	27,29%
Baliracq-Maumusson	129	12,08%	56,37%	48,31%
Boueilh-Boueilho-Lasque	337	17,80%	51,93%	29,67%
Burousse-Mendousse	62	14,42%	50,46%	28,84%
Castetpugon	205	27,98%	55,97%	16,32%
Conchez-De-Béarn	125	16,00%	68,00%	16,00%
Diusse	141	11,35%	45,38%	34,05%
Garlin	1405	21,64%	54,59%	23,49%
Mascaraàs-Haron	128	15,75%	51,18%	43,30%
Moncla	106	15,39%	57,72%	26,94%
Mont-Disse	73	21,11%	63,33%	14,07%
Mouhous	56	22,66%	67,99%	22,66%
Portet	171	23,96%	50,31%	26,35%
Ribarrouy	85	11,76%	29,41%	47,06%
Tadousse-Ussau	70	14,90%	52,14%	37,24%
Taron-Sadirac-Viellenave	192	18,32%	44,50%	36,65%
Vialer	189	13,16%	42,11%	44,74%
TOTAL	3663	18,57%	52,51%	28,88%

Pyrénées-Atlantiques

667 081

5 communes présentent un pourcentage d'enfants et de jeunes de moins de 20 ans supérieur à la moyenne du territoire du SIVOS.

Libellé de commune	De 0 à 4 ans	De 5 à 9 ans	De 10 à 14 ans	De 15 à 19 ans
Aubous	-	-	-	-
Aydie	4	4	-	4
Baliracq-Maumusson	-	10	-	5
Boueilh-Boueilho-Lasque	20	15	15	10
Burosse-Mendousse	4	4	-	-
Castetpugon	5	19	29	5
Conchez-De-Béarn	-	10	10	-
Diusse	-	8	8	-
Garlin	45	100	69	90
Mascaraàs-Haron	5	15	-	-
Moncla	-	8	4	4
Mont-Disse	-	5	5	5
Mouhous	8	4	-	-
Portet	4	16	8	12
Ribarrouy	-	10	-	-
Tadousse-Ussau	-	-	10	-
Taron-Sadirac-Viellenave	20	5	10	-
Vialer	-	-	5	20
Total	116	235	174	155
Pyrénées-Atlantiques	32 899	36 034	38 457	36 736

Données INSEE - les populations légales 2014 entrent en vigueur le 1er janvier 2017

525 enfants de moins de 15 ans.

• Composition des familles et familles monoparentales CAF et MSA

414 familles vivent en couple avec des enfants soit 37,5%

130 familles monoparentales sont présentes soit 11,8% des familles du territoire (14,85% sur le département)

commune /données 2014	Familles en 2014	Familles Couple avec enfant(s)	Familles Monoparentales	Familles Couple sans enfant	Familles 0 enfant moins 25 ans	Familles 1 enfant moins 25 ans	Familles 2 enfants moins 25 ans	Familles 3 enfants moins 25 ans	Familles 4 enfants ou plus moins 25 ans
Aubous	20	0	4	16	20	0	0	0	0
Aydie	37	21	0	16	25	12	0	0	0
Baliracq-Maumusson	52	21	0	31	36	10	5	0	0
Boueilh-Boueilho-Lasque	115	50	5	60	65	30	20	0	0
Burosse-Mendousse	22	9	0	13	18	0	4	0	0
Castetpugon	57	24	14	19	24	14	14	5	0
Conchez-de-Béarn	45	20	10	15	25	15	5	0	0
Diusse	32	8	4	20	24	0	8	0	0
Garlin	374	145	64	165	180	84	80	25	5
Mascaraàs-Haron	45	15	0	30	35	0	10	0	0
Moncla	33	16	4	12	16	12	0	4	0
Mont-Disse	26	0	10	15	15	5	0	5	0
Mouhous	21	8	0	13	13	4	4	0	0
Portet	53	16	4	33	33	8	8	0	4
Ribarrouy	25	5	0	20	20	0	5	0	0
Tadousse-Ussau	21	10	0	10	16	0	5	0	0
Taron-Sadirac-Viellenave	65	15	5	45	45	5	15	0	0
Vialer	60	30	5	25	35	10	10	5	0
total	1104	414	130	560	645	211	195	44	9
		37,50%	11,76%	50,74%	58,44%	19,11%	17,64%	3,98%	0,82%

Sur les 525 enfants de moins de 15 ans, 324 enfants de 3-15 ans sont issus de familles allocataires de la CAF et seulement 71 enfants de moins de 15 ans allocataires de la MSA.

Indicateurs CAF/Secteur	Garlin	Autres communes*	sivos garlin	% au nombre total d'allocataires
Nombre d'allocataires CAF	235	212	447	
Nombre d'allocataires avec enfants	81	87	168	37,58%
dont monoparentales	52	21	73	16,33%
Nombre d'enfants de 3 à 15 ans	177	147	324	
Prestation versée				
La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)	40	26	66	14,77%
Les allocations familiales (Af)	92	73	165	36,91%
L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Ae eh)	4	11	15	3,36%
L'allocation de rentrée scolaire (Ars)	81	55	136	30,43%
Le complément familial (Cf)	16	16	32	7,16%
La prime d'activités (PPA)	50	52	102	22,82%
le revenu de solidarité active (Rsa)	27	15	42	9,40%
Les aides au logement (Apl, Alf, Als)	136	95	231	51,68%
allocation de soutien familial (Asf)	14	5	19	4,25%
La prime de déménagement	ND	ND		
l'allocation d'aide au retour à l'emploi (Are)	ND	ND		
Nombre de jeunes passant le BAFA				
dont avec bourse nationale	ND	ND		
dont avec bourse locale	ND	ND		
Nombre de places en crèche	20	0	20	
Nombre d'assistants maternels	7	4	11	

* Autres communes : Aubous, Aydie, Baliracq, Boueilh, Castetpugon, Conchez, Diusse, Mascaraas, Moncla, Mont-Disse, Mouhous, Portet, Ribarrouy, Tardousse, Taron, Vialer

Données CAF 64 - novembre 2017

Indicateurs / Secteur	CC des Luys en Béarn	Département 64
Nombre d'allocataires	3874 dont 11,5% (sivos)	123383
Nombre d'allocataires avec enfants	2744 dont 6,1% (sivos)	61061

Montant QF CNAF en euros	GARLIN	Autres communes
Moins de 301	22	17
De 301 à 650	104	80
De 651 à 800	41	33
De 800 à 1000	19	25
Plus de 1000	48	53
Montant médian	716	758

Pour la Mutualité Sociale Agricole :

Indicateurs MSA/ Secteur	sivos garlin	% au nombre total d'allocataires
Nombre d'allocataires MSA	162	
nombre de bénéficiaires	233	
dont monoparentales	90	56,20%
Nombre d'enfants de 3 à 15 ans	71	
Prestation versée		
La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)	14	8,64%
Les allocations familiales (Af)	60	37,04%
L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh)	6	3,70%
L'allocation de rentrée scolaire (Ars)	50	30,86%
Le complément familial (Cf)	10	6,17%
La prime d'activités (PPA)	56	34,57%
le revenu de solidarité active (Rsa)	15	9,26%
Les aides au logement (Apl, Alf, Als)	67	41,36%
allocation de soutien familial (Asf)	3	1,85%
Nombre de jeunes passant le BAFA		
dont avec bourse nationale	0	
dont avec bourse locale	0	
Enfants bénéficiaires de bons vacances	39	
Enfants utilisateurs de bons vacances et séjours scolaires	11	28,21%

* Autres communes : Aubous, Aydie, Baliracq, Boueilh, Castetpugon, Conchez, Diusse, Mascaraas, Moncla, Mont-Disse, Mouhous, Portet, Ribarrouy, Tardousse, Taron, Vialer

Données CAF 64 – novembre 2017

Premières réflexions :

Ce montant médian du Quotient familial (QF) calculé sur le canton de Garlin, incite à réfléchir à une tarification dégressive selon le QF des familles pour la participation aux accueils collectifs de mineurs et aux autres propositions éducatives.

• Économie basée sur l'activité agricole, le commerce et les services

Au 31/12/2015, les 521 établissements pourvoyeurs d'emplois se répartissent de la façon suivante :

	sivos	64
chômeurs	6,53%	8,69%
actifs	76,98%	73,81%
agriculture, sylviculture et pêche	37,62%	9,32%
industries	4,41%	5,67%
construction	8,25%	10,02%
commerces, transports et services divers	37,24%	59,30%
commerce et réparation automobile	11,71%	14,21%
administration publique, enseignement, santé et action sociale	12,48%	15,70%

Alors que sur le département, ce sont les commerces, transports et services divers qui génèrent le plus d'emplois très largement devant l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, sur le territoire de Garlin ce sont les établissements agricoles et les commerces qui génèrent le plus d'emplois.

Plus de 34% des actifs travaillent sur leurs communes de résidence,
82% des actifs utilisent leurs véhicules (voiture ou camion) pour se rendre sur leur lieu de travail,
plus de 18% n'ont pas de transport ou se déplacent à pied (10% sur le 64),
2,3% utilisent les transports en commun (contre 4% sur le département).

Premières réflexions :

L'analyse du questionnaire des familles montre que la durée moyenne d'un temps de trajet domicile-travail pour les personnes actives est de .26 à 27 minutes.

• Des revenus déclarés au dessous de la moyenne départementale

La médiane du niveau de vie (données 2014) est de 19.040 euros alors que celle du département est de 20.696 euros, soit 8% plus bas que la moyenne départementale.

15-64 ans	Population active SIVOS	Population active 64
agriculteurs, exploitants	13,38%	2,69%
artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,82%	7,35%
cadres/professions supérieures	7,36%	12,86%
professions intermédiaires	22,03%	25,32%
employés	24,20%	29,68%
ouvriers	23,22%	21,31%
inactifs	23,02%	26,19%
autres	6,33%	7,84%
retraités, préretraités	10,03%	8,68%

On retrouve dans la répartition de la population active des similitudes avec les établissements employeurs du territoire, sans conserver toutefois la même proportion. Ce qui tend à montrer qu'une grande partie des actifs s'éloigne du territoire pour rejoindre leur emploi.

• Place des demandeurs d'emploi

	Pop 15-64 ans en 2014	Chômeurs 15-64 ans en 2014	Actifs 15-64 ans en 2014	Inactifs 15-64 ans en 2014
SIVOS	2110	138	1624	
		6,53%	76,98%	
département	412186	35811	304227	140266
		8,69%	73,81%	34,03%

Données INSEE - les populations légales 2014 entrent en vigueur le 1er janvier 2017

soit 2% de chômeurs de moins par rapport au département.

• Place du logement

Sur les **1881** logements (données 2014- INSEE) :

10,08% sont vacants,

8,64% sont des résidences secondaires et/ou des logements occasionnels, mais moins que ce que l'on peut observer au niveau du département, traduisant peut-être une attraction touristique moindre que le littoral ou la montagne.

A contrario, les résidences principales sont occupées par les propriétaires à plus de **77%**, soit 15% de plus que la moyenne départementale.

	Logements en 2014	Résidences principales en 2014	Rés secondaires et logts occasionnels en 2014	Logements vacants en 2014	Rés princ occupées Propriétaires en 2014
sivos	1881	1529	163	190	1186
		81,27%	8,64%	10,08%	77,58%
64	389009	305770	52567	30672	187101
		78,60%	13,51%	7,88%	61,19%

• Analyses du territoire

- ✓ Un territoire rural, des paysages naturels où se mêlent l'agriculture (élevage, vignes, pacages...), les forêts, les zones humides...
- ✓ une population stabilisée depuis une dizaine d'année, mais avec un solde migratoire plus important que le solde naturel
- ✓ la ville de Garlin centralise la population, les services, les activités culturelles et sportives
- ✓ une attraction vers les pôles urbains (Pau, Aire sur l'Adour, Mont-de-Marsan) pour les services de santé, les administrations, les commerces
- ✓ une économie basée sur l'agriculture, le commerce et les services
- ✓ les jeunes de moins de 20 ans représentent 18,58 % de la population, 21,5% dans les Pyrénées-Atlantiques
- ✓ une population qui compte plus de 28,8% de plus de 65 ans , 22,2% dans les Pyrénées-Atlantiques
- ✓ des revenus déclarés moyens, 8% de moins que la moyenne départementale.

• A retenir pour le PET

- ✓ caractériser de manière plus forte l'identité du territoire (écologie, ruralité, mobilité)
- ✓ profiter de cette identité pour caractériser une offre éducative innovante
- ✓ développer une offre éducative significative pour accompagner l'arrivée et le maintien de nouvelles familles
- ✓ communiquer sur l'offre éducative comme un vecteur de lien social et de découverte
- ✓ développer la mobilité des personnes sur le territoire, itinérance des services
- ✓ développer le lien intergénérationnel
- ✓ bénéficier d'un calendrier propice à la contribution du SIVOS au sein de la commission jeunesse de la CCLB pour expérimenter des propositions vers les jeunes

• La « marguerite » du partenariat

Le partenariat est un système composé d'organisations qui acceptent de produire ensemble un projet commun. Autour de ce projet commun (le pistil) s'agrègent des partenaires (des pétales) qui constituent les sous-systèmes du système global. Cet ensemble de partenaires définit une frontière qui est plus ou moins garnie (la corolle). L'ensemble constitue la « marguerite » du partenariat. (© Roland Fonteneau parle de « la marguerite aux pâquerettes de l'action collective »).

La construction du futur PET s'inscrit dans cette démarche.

Même si un calendrier de rencontres du groupe de pilotage et de la commission éducation était programmé, les acteurs ont eu peu d'occasion de partager sur cette partie diagnostique. Il sera nécessaire dans la partie perspectives et prospectives de retrouver ces démarches de coopération pour une inscription durable dans des formes participatives de travail et pouvoir renforcer les initiatives en partenariat.

L'analyse des besoins des familles

Cette partie présente les résultats issus des traitements statistiques des questionnaires complétés par les familles. L'objet est de mieux connaître les familles ayant des enfants âgés de 0 à 15 ans.

Il s'agit de préciser :

- x les situations familiales et professionnelles
- x l'organisation du temps libre de leurs enfants
- x les besoins et les attentes au regard de l'offre existante
- x leurs attentes.

Le questionnaire a été diffusé aux familles, via les établissements scolaires du SIVOS.

280 enfants sont scolarisés dans 4 établissements (Boueilh-Boueilh-Lasque, Diusse, école élémentaire de Garlin et école maternelle de Garlin)

544 familles avec des enfants sont présents sur le territoire.

23% des familles ayant des enfants entre 0 et 25 ans ont répondu au questionnaire, ce qui représente 47% des familles ayant des enfants entre 0 et 15 ans.

Pour les nuages de mots-clés : les principales idées sont établies à l'aide de l'analyse lexicale et sémantique. Ces idées générales sont illustrées par le nuage des mots-clés les plus fréquents (la taille indique la fréquence).

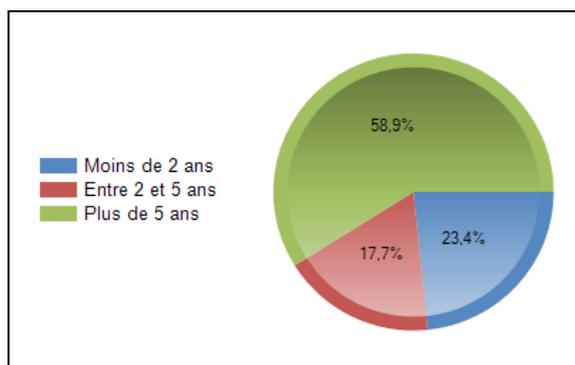
• 124 familles ont répondu au questionnaire

Sur quelle commune habitez-vous ?

	Effectifs	% Obs.
Aubous	1	0,8%
Aydie	5	4%
Baliracq	3	2,4%
Boueilh	13	10,5%
Burosse	2	1,6%
Castetpugon	8	6,5%
Conchez	7	5,6%
Diusse	8	6,5%
Garlin	54	43,5%
Mascaraas	1	0,8%
Moncla	2	1,6%
Mont-Disse	2	1,6%
Mouhous	0	0%
Portet	5	4%
Ribarrouy	1	0,8%
Tardousse	3	2,4%
Taron	8	6,5%
Vialer	1	0,8%
Total	124	100%

• **Des familles nouvellement installées sur le territoire**

Depuis combien de temps habitez-vous sur cette commune ?



On constate qu'un quart de la population habite sur le territoire depuis moins de 2 ans. (soit 29 familles).

Comptez-vous rester sur la commune ?

	Effectifs	% Obs.
Oui	103	83,1%
Non	5	4%
Ne sais pas	16	12,9%
Total	124	100%

13% ne savent pas s'ils vont rester sur le territoire.

• **279 enfants présents dans ces 124 familles,**

Combien avez-vous d'enfants ?

	Effectifs	% Obs.
1	16	12,9%
2	73	58,9%
3	27	21,8%
4 et plus	8	6,5%
Total	124	100%

59% des familles ont deux enfants.

L'échantillon est représentatif du territoire avec un taux de réponse atteignant les 40% au regard de la population infantine

270 enfants ont moins de 20 ans (680 sur le territoire)

249 enfants ont entre 0 et 15 ans (525 sur le territoire)

232 enfants ont entre 3 et 15 ans.

82,9% vivent en couple et 17,1% seul(e), pourcentages quasi-similaires aux pourcentages des familles monoparentales allocataires de la CAF64.

• **Une majorité d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs**

Quelle est votre profession ?

	Père	%Occ	Mère	%Occ
Employé(e)	25	20,6%	34	27,4%
Ouvrier(e)	22	17,7%	8	6,5%
Agriculteur(trice), viticulteur(trice)	21	16,9%	4	3,2%
Cadre	13	10,5%	4	3,2%
Fonctionnaire	8	6,5%	28	22,6%
Militaire	8	6,5%	1	1%
Artisan-commerçant(e)	7	5,6%	5	4%

Profession libérale	0	0%	5	4%
Autoentrepreneur	3	2,4%		0%
Assistant(e) maternelle		0%	9	7,2%
Autres	4	3,2%	1	1%
Sans emploi	4	3,2%	16	12,9%
Sans réponse	8	6,5%	9	7,2%

Autres = congé parental, retraité, invalide, en formation.

Sans emploi = mère au foyer, sans profession.

96% des pères travaillent à temps plein tandis que les mères ont des temps de travail plus partiels.

Mères	Effectifs	% Rep.
Temps plein	72	75%
Temps partiel à moins de 50%	2	2,1%
Temps partiel entre 50% et 80%	22	22,9%
Total	96	100%

- 65% des emplois sont hors du territoire du canton de Garlin

Dans quelle commune travaille-t-il(elle)?

	Père		Mère	
	Nb Occurrences	% Obs.	Nb Occurrences	% Obs.
<i>Garlin</i>	17	16,7%	23	17%
Aire sur l'Adour	8	7,8%	10	7,4%
Pau	11	10,8%	18	13,4%
Mont de Marsan	8	7,8%	2	1,4%
<i>St Jean de Poudge</i>			3	2,2%
<i>Conchez de Béarn</i>			3	2,2%
<i>Castetpugon</i>	2	1,9%	4	2,9%
<i>Diusse</i>	2	1,9%	3	2,2%
<i>Boueilh</i>	4	3,9%	3	2,2%
<i>Aydie</i>	2	1,9%		
<i>Autres communes du canton de Garlin</i>	5	4,9%	6	4,4%
Serres-Castet	12	11,7%	5	3,7%
Arzacq	1		3	2,2%
Sévignacq	1		2	1,5%
Théze			3	2,2%
Lembeye			2	1,5%
Madiran			2	1,5%
Morlaas			4	2,9%
Lescar	1		4	2,9%
Bordes			2	1,5%
Uzein	3	2,9%	1	1%
Grand Sudouest	3	2,9%		
Autres communes ** (64,40,32,33)	20	19,6%%	15	11,1%

*Autres communes (père) : Viella, Stgermé, Soumoulou, Riscle, Mimizan, Mendousse, Lons, Léognan, Lacq, Idernes, Le Houga, Germé, Geaune, Espagne, Crouseilles, Corse, Condom, Borderes, Barcelonne du Gers, Arroses

**Autres communes (mère) : Sarron, Riscle, Pontacq, Monassut, Lons, Lasclaverie, Langon, St Jammes, Idron, Gelos, Castelnaud rivièrè basse, Bizanos, Billère, Barcelonne du Gers, Artiguelouve.

On remarque que l'essentiel du bassin d'emploi est en dehors du canton pour 65% des personnes questionnées (moyenne). Seulement 32% des pères travaillent sur le territoire et 38% pour les mères.

Des temps de trajets qui oscillent entre 0 min et 1h30 avec un trajet moyen de **27 min** pour les pères et **26 min** pour les mères.

37% des mères débutent leur emploi entre 7/8h et terminent entre 17/18h,
19% des mères ont des roulements (jour/nuit, matin/après-midi),
12,5% ont des horaires variables.

54,6% des pères débutent leur emploi entre 7/8h,
44,3% d'entre-eux terminent entre 17/18h,
21,6% des pères ont des horaires variables.

75% des pères interrogés travaillent le mercredi, a contrario des mères qui déclarent ne travailler que pour 58% d'entre-elles.

• L'organisation du temps libre des enfants âgés de plus de 3 ans

16 % reconnaissent avoir des difficultés pour la garde de leurs enfants.

Si oui, cela concerne vos enfants de quel âge (3 ans et +)?

	Effectifs	% Rep.
Moins de 5	1	7,1%
De 5 à 6	4	28,6%
De 7 à 8	3	21,4%
De 9 à 10	5	35,7%
11 et plus	1	7,1%
Total	14	100%

Si vous rencontrez des difficultés, quand ?

	Effectifs	% Rep.
Le mercredi après-midi	12	54,5%
Le samedi matin	3	13,6%
Le samedi après-midi	3	13,6%
Le matin avant l'école	6	27,3%
Le soir après l'école	6	27,3%
Pendant les petites vacances	13	59,1%
Pendant les grandes vacances	11	50%
Autre, précisez	4	18,2%
Total	22	

Les familles repèrent 3 périodes difficiles pour l'accueil de leurs enfants (mercredi après-midis, petites et grandes vacances).

Les pratiques des activités dans une association, une structure

Votre enfant de 3 à 6 ans pratique-t-il des activités?

oui	52,2%
non	47,8%
Votre enfant de 7 à 11 ans pratique-t-il des activités?	
oui	82,7%
non	17%
Votre enfant de 12 à 15 ans pratique-t-il des activités?	
oui	65,7%
non	34,3%

On constate une baisse importante des pratiques pour les 12-15 ans

Quels types d'activités pratiquent -ils?	Sportives	Culturelles
3-6 ans	19,4%	11,3%
7-11 ans	35,5%	17,7%
12-15 ans	9,7%	3,2%

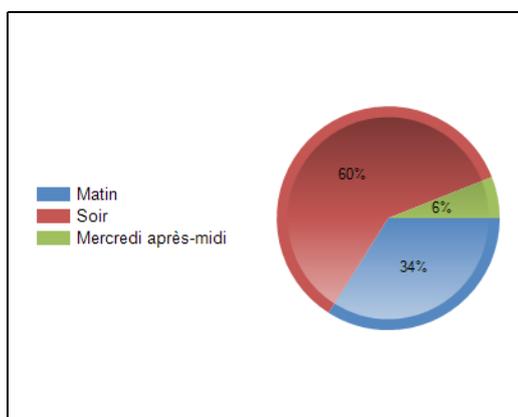
Des pratiques à dominante sportives pour les 7-11 ans et globalement une faible pratique culturelle, quel que soit l'âge des enfants.

Des activités sportives que les jeunes pratiquent essentiellement sur Garlin, Mascaraas (équitation), Taron (football) et Vialer (équitation).

Vos enfants ne pratiquent pas d'activités. Pourquoi ?	Effectifs	% Rep.
Vous ne pouvez pas les conduire aux activités qu'ils souhaiteraient pratiquer	17	41,5%
Vous trouvez que les tarifs des activités sont trop élevés	11	26,8%
Vos enfants sont trop jeunes	11	26,8%
Les activités souhaitées n'existent pas	10	24,4%
Les horaires ou les périodes d'ouverture ne vous conviennent pas	9	22%
Vos enfants ne souhaitent pas pratiquer une activité organisée	8	19,5%
Vos enfants ne peuvent pas pratiquer des activités, dites-nous pourquoi	7	17,1%
Vous n'avez pas une bonne connaissance des activités proposées	6	14,6%
Total	41	

• Les temps périscolaires et extrascolaires

Vos enfants fréquentent-ils l'accueil périscolaire de l'école ?



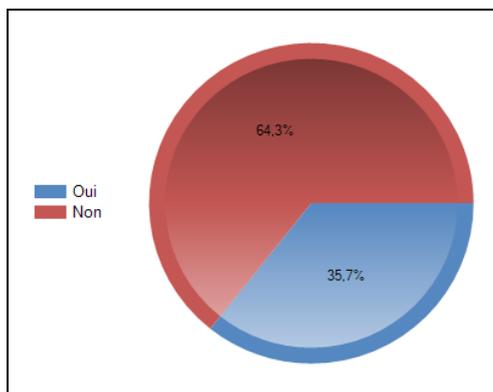
les raisons ? (28,2% de réponses)

Sur les 50 familles qui ont répondu à cet item, 98% des familles sont satisfaites de l'accueil périscolaire de Diusse et Garlin.

Si vos enfants ne fréquentent pas cet accueil, quelles en sont les raisons ?



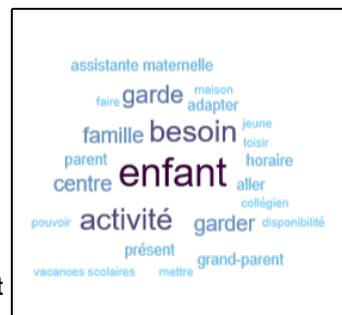
Vos enfants fréquentent-ils un centre de loisirs ?



Les centres fréquentés sont ceux de Garlin, Montardon, Morlaàs, des Luys en Béarn (activités jeunesse?)

94% des familles sont satisfaites des propositions des centres de loisirs.

Si vos enfants ne fréquentent pas cet accueil, quelles en sont les raisons ? (36,3% de réponses)



Des remarques sont formulées par les parents :

- ouvrir un centre orienté pour les 11-16 ans (2 familles)
- mieux communiquer sur le programme du centre de loisirs (1 famille)
- les tarifs sont trop élevés (en particulier les sorties, revoir le forfait d'accueil du matin, du soir ?), prévoir des tarifs spéciaux (agents), forfait pour la journée d'accueil (4 familles)
- revoir les horaires d'ouverture et de fermeture du centre 7h30-18h30, donner la possibilité aux familles de récupérer leurs enfants à 13h30 ou 14h, après le repas et/ou avant. (4 familles).

6 enfants fréquentent les stages multi-activités proposés par la communauté de communes des Luys-en-Béarn.

La relation au territoire et participation à la vie locale

Des informations obtenues par le biais des établissements scolaires et lors de discussion entre parents :

Comment obtenez-vous des informations ?	Effectifs	% Rep.
A l'école, au collège, au lycée...	82	84,5%
Par des discussions entre parents	53	54,6%
Par internet	34	35,1%
A la mairie	8	8,2%
Sur le site internet municipal ou intercommunal	6	6,2%
Dans une structure, une association	5	5,2%
Dans le bulletin municipal ou intercommunal	4	4,1%
Autre	4	4,1%
Au forum des associations	3	3,1%
Total	97	

Plus de 36,9% des familles disent ne pas être bien informées.

40% des familles déclarent que leur(s) enfant(s) ont eu l'occasion de participer à la vie de la commune et/ou du territoire.

Les actions évoquées : participation aux fêtes de village, de l'école, de la médiathèque, rassemblements sportifs, journée Nelson Paillou, participation aux comités d'organisations des fêtes locales...

Les attentes

Des familles plébiscitent les activités sportives, culturelles, autour de l'environnement et du multimédia

Selon vous, quelles sont les activités à développer sur votre commune ou sur les communes adhérentes du territoire ?	Effectifs	% Rep.
--	-----------	--------

Des activités sportives	25	56,8%
Des activités culturelles	20	45,5%
Des activités autour de l'environnement	17	38,6%
Des activités autour du multimédia	14	31,8%
Des lieux d'accueil pour les enfants et les jeunes	10	22,7%
Des événements	6	13,6%
Autre	3	6,8%
Total	44	

Quelques activités à développer proposées par les familles :



Des demandes fortes d'informations sur les loisirs qui existent sur le territoire et la communauté de communes :

Si non, sur quoi souhaitez-vous plus d'informations ?	Effectifs	% Rep.
Les activités proposées	31	68,9%
Les loisirs existants sur la communauté de communes	29	64,4%
Les tarifs et les aides financières	26	57,8%
Les horaires et périodes de fonctionnement	16	35,6%
Autres	2	4,4%
Total	45	

Les propositions formulées par les familles pour que les enfants puissent davantage participer à la vie du territoire sont les suivantes :

- créer des structures pour les jeunes et développer des activités et de l'information :
 - 6 familles pensent qu'il est nécessaire de créer un espace pour les jeunes, type club, MJC, maison pour tous, centre culturel..., indépendant du centre de loisirs pour les 11-19 ans,
 - 10 familles souhaiteraient voir se développer des concerts et du théâtre pour les jeunes,
- créer des « ateliers jeunes » pour que les jeunes réalisent de petits travaux de rénovation durant l'été,
- créer une structure de jeunes animés par eux, pour eux,
- améliorer le transport public (régularité) pour permettre aux jeunes d'être plus autonomes,
- aménager des aires de jeux pour les plus grands (type citystade, city parc..).

D'autres suggestions sont faites :

- *ouverture du centre de loisirs de Garlin en août,*
- *assouplir les entrées et les sorties des enfants au centre de loisirs,*
- *proposer des menus végétariens à la cantine,*
- *réhabiliter le terrain de tennis et couvrir la piscine,*
- *prévoir l'accompagnement des enfants au CMP de Garlin ou vers les activités.*

• Les idées clés

Les caractéristiques des familles

- Plus de 58% des familles habitent sur leur commune depuis plus de cinq ans.
- 83% des familles comptent rester sur le territoire.
- Une majorité d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs.
- Plus de 65% des emplois sont hors du canton de Garlin.

Les pratiques de loisirs

- Une bonne pratique d'activités sportives chez les enfants (3-11 ans), mais une chute de la pratique dès 12 ans.
- Des pratiques à dominante sportive.
- Les principales raisons de la non pratique : des parents qui ne peuvent pas conduire leurs enfants aux activités, des activités trop chères et peu de propositions diversifiées.

Les temps périscolaires et extrascolaires

- 26% des familles ont des enfants qui fréquentent un centre de loisirs.
- 6 familles ont des jeunes qui fréquentent une structure adaptée à ce public.
- 56% des familles ont des enfants qui fréquentent les accueils périscolaires.
- Les familles sont globalement satisfaites de ces structures.

La relation au territoire

- Les familles obtiennent les informations par le biais des établissements scolaires et lors de discussions entre parents.
- Plus de 37% des familles disent ne pas être bien informées.
- Plus de 40% des familles considèrent que leurs enfants ont l'occasion de participer à la vie de la commune.

Les attentes

- Des familles qui souhaitent des activités sportives, culturelles autour du multimédia et de l'environnement.
- Les familles souhaitent des informations sur les loisirs qui existent sur le territoire.
- 13% des familles pensent qu'il est nécessaire de proposer une structure pour les adolescents sur cette partie du territoire.
- Soutenir l'engagement des jeunes par l'instauration d'ateliers de jeunes (été).

L'analyse des besoins des jeunes (11-15 ans)

Cette partie présente les résultats issus du traitement statistiques des questionnaires remplis par les jeunes (11- 15 ans).

Le questionnaire a été diffusé via le collège de Garlin (279 élèves dont 22% de familles boursières).

Ce qui représente 33% de réponses au regard du nombre de collégiens.

Il s'agit de préciser :

- x l'organisation de leurs loisirs
- x leur situation face aux déplacements et à l'information
- x les besoins et les attentes face aux offres existantes
- x leurs modes de participation à la vie locale
- x leurs attentes.

Pour les nuages de mots-clés : les principales idées sont établies à l'aide de l'analyse lexicale et sémantique. Ces idées générales sont illustrées par le nuage des mots-clés les plus fréquents (la taille indique la fréquence).

• 94 jeunes ont répondu au questionnaire

Qui es-tu ?

	Effectifs	% Obs.
une fille	46	48,9%
un garçon	48	51,1%
Total	94	100%

Quel âge as-tu ?

	Effectifs	% Rep.
11 ans	2	2,5%
12 ans	39	49,4%
13 ans	23	29,1%
14 ans	15	19%
Total	79	100%

Taux de réponse : 84% Non-réponse(s) : 15

Dans quelle commune habites-tu?

	Effectifs	% Rep.
aubous	0	0%
aydie	2	3,6%
baliracq	2	3,6%
boueilh	4	7,1%
burosse	0	0%
castetpugon	3	5,4%
conchez	1	1,8%
diusse	1	1,8%
garlin	30	53,6%
mascaraas	1	1,8%
moncla	2	3,6%
mont-disse	1	1,8%
mouhous	0	0%
portet	1	1,8%
ribarrouy	1	1,8%
tardousse	0	0%
taron	3	5,4%
vialer	4	7,1%
Total	56	100%

Taux de réponse : 59,6% - Non-réponse ou jeunes habitants en dehors des communes citée(s) : 38

95,7% des élèves qui ont répondu sont demi-pensionnaires.

• Les loisirs des jeunes

Pour toi, les loisirs c'est quoi?

	Effectifs	% Obs.
se détendre	36	38,3%
s'amuser	82	87,2%
se retrouver entre copains/copines	65	69,1%
sortir de chez soi	47	50%
se défouler	51	54,3%
pratiquer des activités	60	63,8%
apprendre de nouvelles choses	27	28,7%
pratiquer des activités en famille	29	30,9%
faire de nouvelles rencontres	33	35,1%
participer à des projets	18	19,1%
ne rien faire	11	11,7%
autres, précise	12	12,8%
Total	94	100%

74,2% des jeunes pratiquent des activités dans un club ou une association.

81,9% des jeunes déclarent pratiquer une à deux activités sportives

Les communes où se déroulent les activités sportives : Taron pour le football, Mascaraas et Vialer pour l'équitation et Garlin pour tous les autres sports.

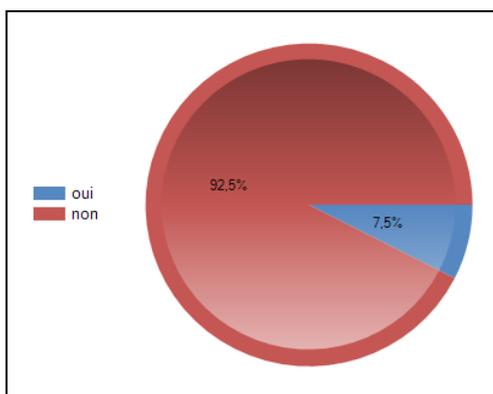


30,9% des jeunes déclarent pratiquer une à deux activités culturelles et/ou fréquenter un établissement culturel.

Les communes où se déroulent les activités culturelles : Garlin uniquement.



Vas-tu dans un centre de loisirs?



Avec un taux de réponse de **98,9%**, les 11-15 ans plébiscitent très peu le centre de loisirs.

7 jeunes fréquentent le centre de loisirs de Garlin avec comme motivation : découverte d'activités et stages multiactivités. Il semble que les jeunes associent le centre de loisirs aux activités jeunesse proposées par la communauté de communes des Luys en Béarn .

Parmi les motivations exprimées sur la non-fréquentation, on peut noter le fait de rester seul (et d'être grand !)(28%), avec les parents ou les grands-parents (20,8%), pas d'envies (20,8%).

Vas-tu dans une autre structure de loisirs (espace de jeunes, foyer de jeunes, association de jeunes..)?

95,5% ne fréquentent pas d'autres structures de loisirs aux motifs qu'ils n'ont pas envies (31,6%), n'aiment pas (12,3%), n'ont pas le temps (13%), et restent seuls (12,5%).

Que souhaites-tu?

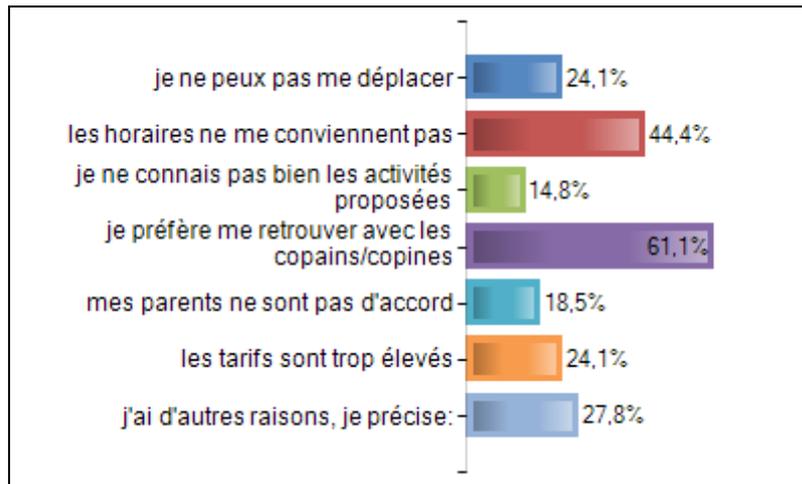
	Effectifs	% Rep.
Taux de réponse : 83%		
être aidé(e), dans ta scolarité	26	33,3%
participer à des animations (sorties, tournois, spectacles)	58	74,4%
pouvoir discuter sur des sujets liés à la santé (alimentation, drogues, sexualité...)	25	32,1%
échanger sur des sujets d'actualités	35	44,9%
être accompagné pour monter des projets (actions de solidarité, manifestations culturelles ou sportives)	32	41%
autres chose, précice	3	3,8%
Total	78	

Une grande partie des jeunes souhaite participer à des animations collectives.

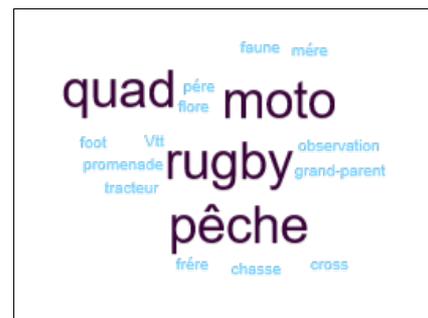
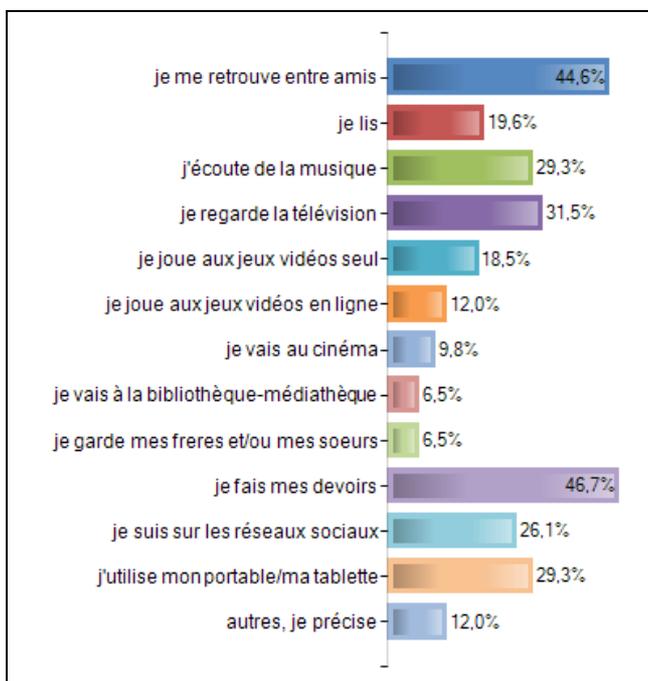
Les autres raisons exprimées se traduisent par les mots-clés suivants:

Découvrir l'environnement, être dans une association, rigoler entre copains.

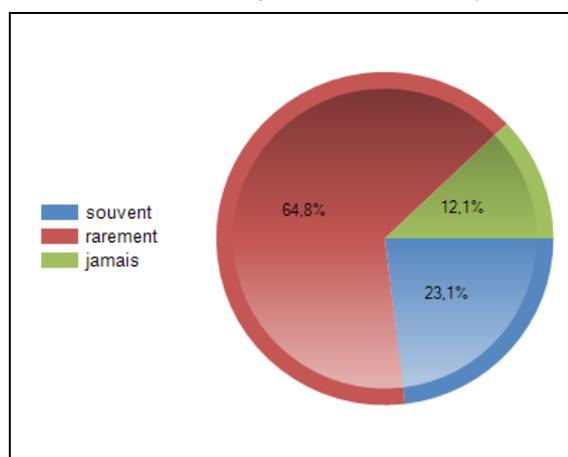
Si tu ne pratiques pas d'activités organisées, quelles en sont les raisons?



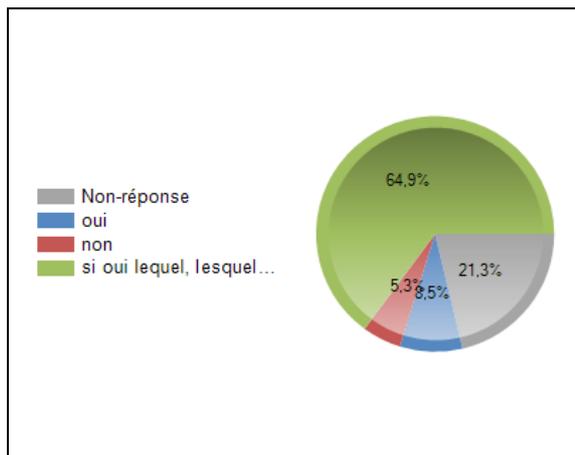
En dehors des activités organisées, comment occupes-tu ton temps libre?



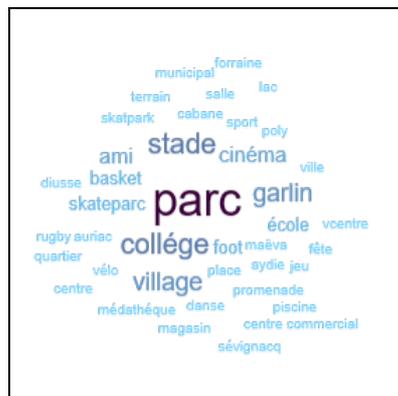
T'arrive-t-il de t'ennuyer durant ton temps libre?



Existe-t-il un lieu ou des lieux où tu te retrouves avec tes ami(e)s?



Quels sont les lieux les plus fréquemment cités pour se retrouver entre ami(e)s?



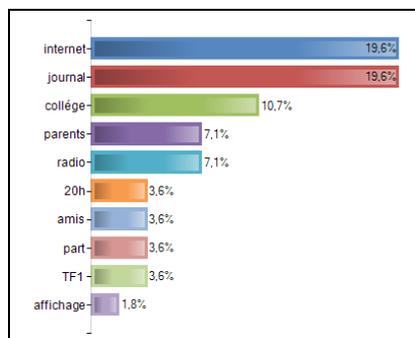
Les jeunes se retrouvent dans 88,9% sur Garlin.

L'information

As-tu le sentiment d'être bien informé(e) de ce qui se passe sur le territoire?

	Effectifs	% Rep.
oui	65	73%
non	24	27%
Total	89	100%

Où vas-tu chercher l'information?



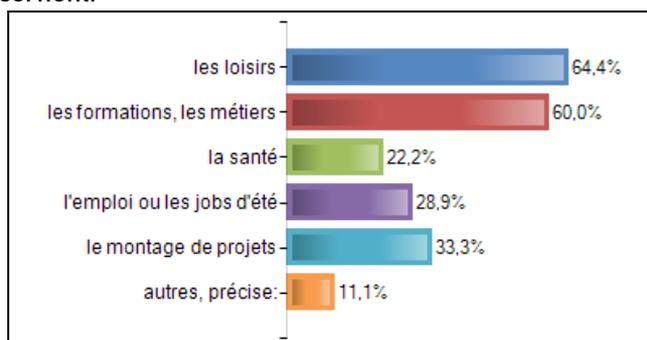
43,8% des jeunes souhaitent être davantage informés.

Si oui, l'information porterait sur quoi?

Les autres informations recherchées par les jeunes concernent : l'histoire, les découvertes, les événements, les polysports...

On remarque néanmoins qu'en fonction des sujets recherchés, les supports utilisés sont différents :

- Pour les loisirs : internet et le journal sont utilisés de façon équivalente,
- pour les formations et les métiers : internet est utilisé en priorité,
- pour la santé : internet est utilisé en priorité,
- emplois et jobs d'été : collège et internet,
- montage de projets : internet.



Comment souhaiterais-tu obtenir des informations?

	Effectifs	% Rep.
Par le collègue	50	31,6%
Sur un site internet	28	17,8%
Par mail/sms	13	8,2%
Par les réseaux sociaux*	19	12,1%
Par une brochure dans ta boîte aux lettres	24	15,3%
Dans un bulletin municipal	9	5,6%
Sur le site internet municipal ou intercommunal	8	5%
autres **	7	4,4%
Total	158	100%

*les reseaux sociaux cités: snapchat, instagram, twitter, facebook, youtube

**télévision, journal, parents

• Les relations des jeunes au territoire

Comment te déplaces-tu pendant ton temps libre?

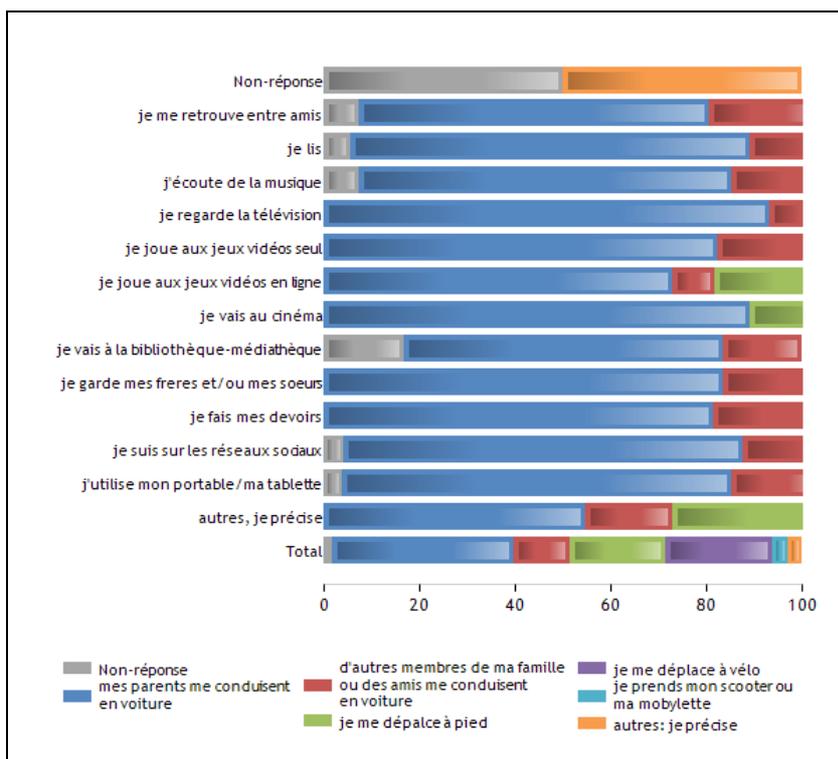
	Effectifs	% Rep.
mes parents me conduisent en voiture	73	81,1%
d'autres membres de ma famille ou des amis me conduisent en voiture	23	25,6%
je me déplace à pied	38	42,2%
je me déplace à vélo	43	47,8%
je prends mon scooter ou ma mobylette	6	6,7%
autres: je précise*	7	7,8%
Total	90	

* bus et motos

Es-tu satisfait de cette situation?

	Effectifs	% Rep.
oui	76	90,5%
non	5	6%
si non pourquoi?	3	3,6%
Total	84	100%

En dehors des activités organisées, comment occupes-tu ton temps libre? / Comment te déplaces-tu pendant ton temps libre?

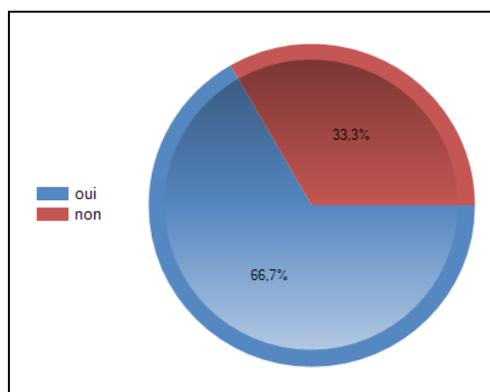


Cite-nous les lieux où tu aimerais te rendre plus facilement:

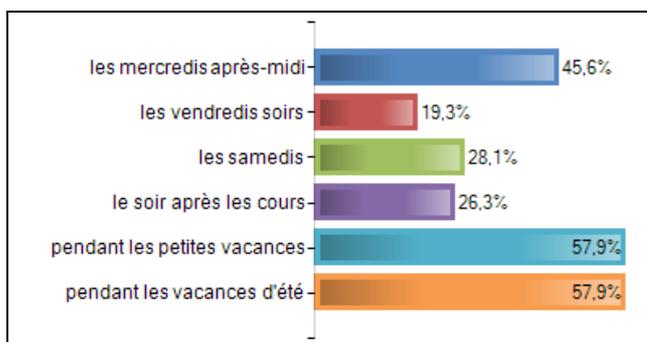


• Les attentes

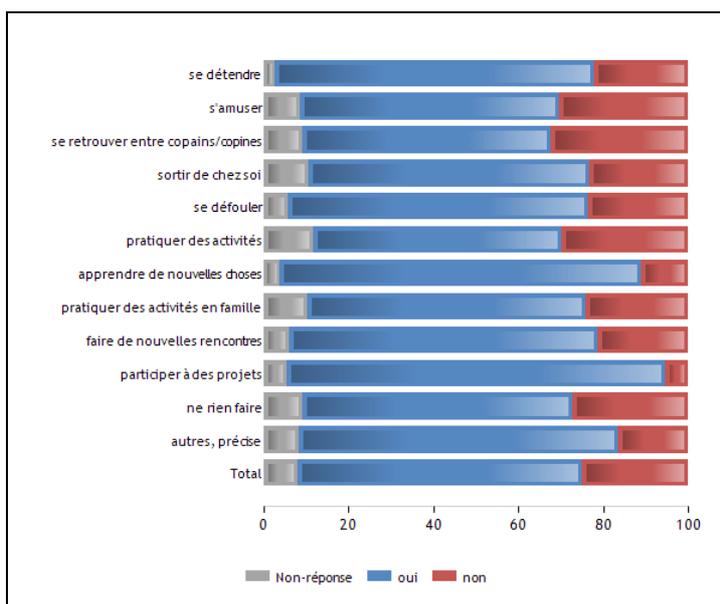
Penses-tu qu'il soit nécessaire de proposer davantage d'activités pour les jeunes



Si oui, quand?



Pour toi, les loisirs c'est quoi? / Penses-tu qu'il soit nécessaire de proposer davantage d'activités pour les jeunes?



Quelles activités culturelles?

culture générale
 danse modern jazz
 musée site archéologique
 théâtre découverte visite
 pêche historique
 bâtiment historique
 château
Mots clés indifféremment filles-garçons

Quelles activités musicales?

violoncelle
 concert
Mots clés

Activités plébiscitées:

	% Rep.
(certains ont proposé plusieurs items)	
Activités culturelles	8,5%
Activités musicales	6,4%
Activités multimédias	16%
Activités autour de l'environnement	12,8%
Activités scientifiques et techniques	26,6%
Séjours de vacances	39,4%

Quand serais-tu disponible pour pratiquer ces activités?

	Nb Occurrences	% Obs.
vacances	25	31,6%
lundi	1	1,2%
mercredi	10	12,6%
jeudi	1	1,2%
vendredi	3	3,8%
samedi	6	7,6%
dimanche	5	6,3%
weekend	4	5%
matin	1	1,2%
midi	8	10,1%
soir	7	8,9%
NSP	3	3,8%
jamais	5	6,3%
Total	79	100%

• La participation à la vie locale

Trouves-tu agréable de vivre sur ta commune ?

	% Obs.
Oui (calme, des ami(e)s, campagne)	23,3%
Non (pas de commerces, manque d'activités, peu de monde)	10,6%

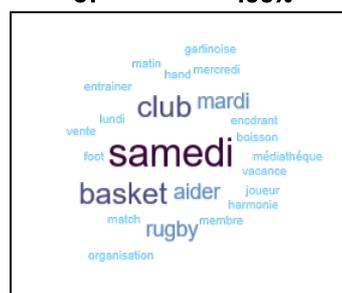
Quelle est la manifestation qui se déroule sur ton territoire et que tu apprécies le plus ? (26,6%)



As-tu l'occasion de participer à la vie de ton territoire (membre d'un club sportif, bénévole à la médiathèque, membre d'une association...)

	Effectifs	% Rep.
oui	22	27,2%
non	59	72,8%
Total	81	100%

Si oui, comment et quand y participes-tu? (13,8%)



As-tu envie de participer à la vie de ta commune? (conseil de jeunes , association de jeunes...)

	Effectifs	% Rep.
oui	20	26,7%
non	55	73,3%
Total	75	100%

D'autres envies?



Les loisirs des jeunes

- ✓ Des loisirs pour se retrouver entre copains et pratiquer des activités.
- ✓ Les pratiques sportives sont très présentes.
- ✓ La raison essentielle de la non pratique est liée au fait que les jeunes préfèrent se retrouver entre eux.
- ✓ Très peu des jeunes fréquentent un centre de loisirs ou une structure de loisirs pour jeunes.
- ✓ Néanmoins, ils souhaitent pouvoir trouver des lieux où ils peuvent participer à des animations et débattre sur des questions d'actualités.
- ✓ Des pratiques informelles autour des devoirs, des amis de la télévision et de la musique.
- ✓ 1 jeune sur 4 s'ennuie.
- ✓ Des activités et/ou des lieux de pratiques quasi-exclusivement sur Garlin.

Les relations des jeunes au territoire

- ✓ Des jeunes satisfaits de leurs modes de déplacement (essentiellement par les familles sur des déplacements de proximité).
- ✓ Volonté exprimée d'élargir leur territoire (vers Pau et Aire sur l'Adour en particulier), avec des problèmes de mobilité et d'autonomie.
- ✓ Plus de 24% des jeunes trouvent leur commune agréable.
- ✓ Des participations liées à des pratiques sportives et aux animations locales (peu nombreuses).

Les attentes

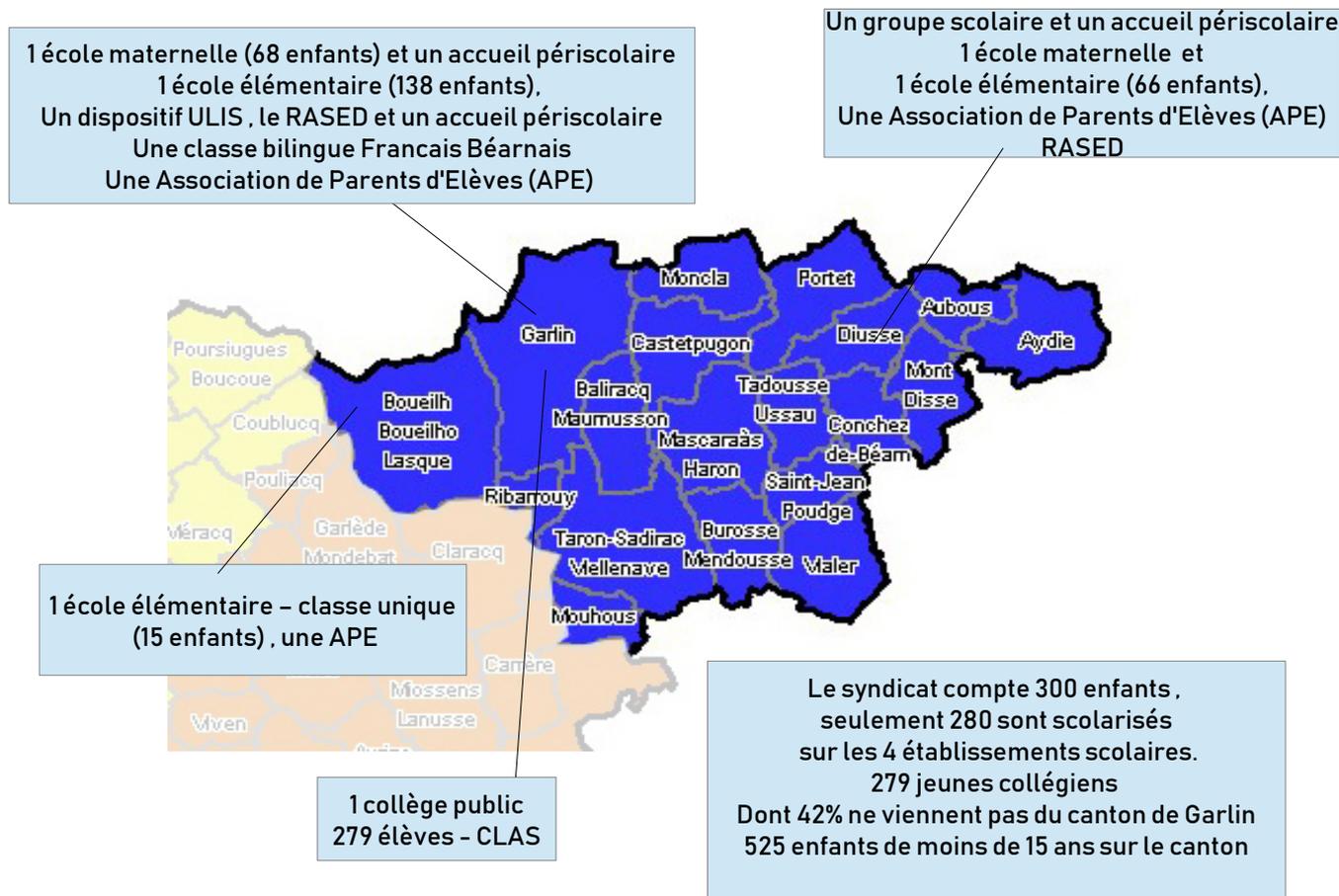
- ✓ 74% souhaitent participer à des animations au sein de structures.
- ✓ Près de 26% des jeunes souhaiteraient participer à la vie locale.
- ✓ Plus de 43% des jeunes souhaitent plus d'informations sur les loisirs, les formations, les métiers et le montage de projet.
- ✓ Des informations au collège, par Internet et dans des brochures sont demandées par les jeunes.
- ✓ Les jeunes souhaitent plus d'activités (66%) pendant les petites et les grandes vacances ainsi que les mercredis après-midis.
- ✓ Des demandes fortes autour de séjours de vacances, d'activités scientifiques et techniques et du multimédia.

Forces et faiblesses de l'offre éducative

Ce chapitre présente un état des lieux de l'offre éducative présente sur le canton de Garlin. Les forces et les faiblesses repérées, à partir des entretiens semi-directifs des acteurs sociaux, culturels et sportifs du territoire permettront d'identifier les enjeux et les orientations éducatives du Projet Éducatif Territorial.

Il s'agira de les confronter aux besoins et attentes formulées par les familles, les enfants et les jeunes.

L'offre d'enseignement



Les équipes éducatives des établissements scolaires de Diusse et Garlin (élémentaire) ont été rencontrées. Les projets d'écoles ont été réécrits pour la période 2017-2020. Ils sont en cours de validation par le DASEN.

Pour l'école de Diusse, les axes prioritaires du projet d'école sont :

- aides aux élèves à besoins éducatifs particuliers
- TICE dans les pratiques d'enseignements
- les pratiques des langues et interculturelité
- l'évaluation et le livret de réussite (analyse dans la progressivité des compétences, sans note)
- le volet santé citoyenneté axé sur le numérique et le bien-être.

Un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) se développe avec de nombreux partenaires locaux : médiathèque, cinéma, festilivres, festival de BD à Billère, les sites patrimoniaux (Claracq, Brassempouy, Diusse et son église romane, lieux de résistances comme à Portets...), des projets sportifs sont initiés avec les clubs et/ou fédération de pelote et basket en particulier et enfin un départ en classe de découverte est proposé annuellement.

Des difficultés d'apprentissages augmentent chez les enfants (% des élèves), progression qui semble plus marquée chez les enfants d'âges maternels. (des évolutions marquées autour des troubles du comportement et du manque d'attention des enfants)

4 enfants en situation de handicap sont accueillis sur l'école de Diusse, accompagnés par deux assistantes de vie scolaire (AVS) partagées entre les classes.

Pour l'école élémentaire de Garlin, le projet d'école se décline sur 3 axes majeurs :

- améliorer l'accès à la compréhension des consignes orales et écrites
- construire une culture commune du cycle 1 au cycle 4 (de la maternelle au collège)
- améliorer l'implication des élèves en travaillant les « compétences scolaires » par le jeu.

Un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) se développe avec de nombreux partenaires locaux : médiathèque, cinéma, peu avec l'école de musique, abonnement au réseau des médiathèques de Pau et agglomérations, participe à un concours littéraire (AMOPA), des projets sportifs sont initiés avec les clubs et/ou fédération de pelote et basket en particulier et enfin un départ en classe de découverte est proposé tous les 3 ans.

L'école souhaiterait développer un « cahier des arts » qui suivrait l'enfant de la maternelle au collège, partagé avec les familles.

12 enfants en situation de handicap sont accueillis sur l'école de Garlin, au sein du dispositif ULIS, avec une majorité d'enfants non issus des communes adhérentes au syndicat, mais affecté par le DASEN.

La directrice de l'école des Remparts de Garlin confirme la nécessité de pouvoir avoir à sa disposition un outil de présentation des associations culturelles et sportives du territoire à présenter aux nouvelles familles mis à jour périodiquement et est prête à diffuser 1 fois par trimestre des informations culturelles et sportives via les enfants de l'école vers les familles.



- | | |
|--|--|
| <p>+ Des associations de parents d'élèves actives (APE) pour organiser des opérations afin d'aider aux financements des actions proposées par l'école (déclarée coopérative scolaire)</p> <p>+ Développer des relations avec les associations sportives pour faire découvrir des pratiques, organiser des ateliers découverte.</p> <p>+ Une volonté des équipes pédagogiques rencontrées de renforcer et développer le lien avec les temps périscolaires sur des projets communs</p> | <p>- A Garlin, l'APE n'est pas une association constituée de parents délégués,</p> <p>- Difficultés à coopérer avec les commerçants locaux</p> <p>- Un « turn-over » important des enfants sur Garlin</p> <p>- Du matériel informatique obsolète et sans maintenance (Diusse)</p> <p>- Les enseignantes repèrent de plus en plus d'enfants en difficultés. (Diusse et Garlin)</p> <p>- Des difficultés à mobiliser les parents</p> |
|--|--|

Les rythmes scolaires en discussion

La réforme des rythmes scolaires, prévue par le décret du 24 janvier 2013, est entrée en vigueur sur le territoire national à la rentrée de septembre 2013. Le décret prévoyant une mise en place sur deux ans, la Communauté de Communes du Canton de GARLIN avait fait le choix d'une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014, mettant ainsi en place une organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi avec le mercredi matin travaillé.

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République crée un fonds d'amorçage à destination des communes ou des EPCI avec un montant de 50 € par enfant. Sur le territoire, ce sont les communes siège des écoles qui perçoivent le fonds d'amorçage et le reversent obligatoirement au Syndicat, conformément à la loi.

Le décret du 28.06.2017 relatif à l'organisation du temps scolaire consacre la possibilité pour les communes ou les EPCI qui le souhaitent de déroger à la semaine à 4 jours et demi pour revenir à 4 jours. A condition de respecter la durée hebdomadaire de 24 heures et que la journée scolaire n'excède pas 6 heures d'enseignement.

Une consultation des enseignants en novembre 2017 n'a pas dégagé une position majoritaire.

Une enquête réalisée auprès des familles en janvier 2018 montre la volonté de revenir à 4 jours à près de 74%.

Le choix revient au Syndicat de demander une dérogation pour repasser à la semaine de 4 jours auprès du DASEN pour le 28/02/2018.

Le projet du collège Joseph Peyre de Garlin et place du foyer socio-éducatif

- | | |
|--|---|
|  |  |
| <ul style="list-style-type: none">+ De nombreux projets pédagogiques en interdisciplinarité, un travail par compétences sans note.+ L'équipe éducative s'inscrit chaque année largement dans le projet éducatif départemental.+ Un Foyer socio-éducatif actif pour aider aux financements des actions+ Des projets d'intégration pour chaque niveau (voyages scolaires)+ Organisation d'un bal gascon (juin), fête du livre...+ Projet de travailler sur la médiation par les pairs et du mieux vivre ensemble+ volonté de structurer de la pause-méridienne+ Formation des délégués élèves+ 50 inscrits pour les activités de l'UNSS tous les mercredis après-midis+ Mise en place d'un simulateur pour la sécurité routière (fondation MAIF)+ Partenariats avec la médiathèque de Garlin, pour la journée des familles avec Ciné Garlin+ Une option proposée en EPI (les experts, décrypter une scène de crime)+ Souhait de développer un conseil municipal de jeunes avec la collectivité | <ul style="list-style-type: none">- Pas d'ateliers organisés sur la pause méridienne- Manque d'une salle à investir par les jeunes (en libre-service)- Difficulté à mobiliser les jeunes sur le conseil de la vie collégienne- Difficulté à mobiliser les familles sur les différentes instances représentatives- 22% des familles sont boursières sur le collège |

L'accompagnement à la scolarité

- | | |
|---|---|
|  |  |
| <ul style="list-style-type: none">+ Un dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour le collège.+ Une association spécialisée dans l'accompagnement à la scolarité des collégiens présente sur le territoire. (association Progrès)+ Des demandes des familles.+ Les APC (activités pédagogiques complémentaires), investies par les équipes éducatives des écoles pour différencier et adapter les méthodes pour les enfants à besoin particulier. (dispositif requestionné par les écoles rencontrées)+ Des équipes éducatives des écoles de Diusse et Garlin motivées pour travailler sur un CLAS « primaire » pour travailler avec les familles, le syndicat pour la réussite de tous les élèves | <ul style="list-style-type: none">- Pas de disposition particulière pour accompagner les enfants sur des découvertes culturelles et des aides aux devoirs sur les écoles primaires- Des difficultés à mobiliser l'ensemble des familles sur le suivi de la scolarité de leurs enfants (identifiées par les directrices de l'école) |

• Les accueils périscolaires

- Les 2 accueils périscolaires sont gérés par le SIVOS.
- Les accueils périscolaires accueillent les enfants entre :
 - ✓ 7h30 et 19 h (Garlin)
 - ✓ 7h15 et 19h (Diusse)
- Le mercredi de 11h30 à 18h30.
- Les personnes encadrantes sont en majorité formées.
- Les locaux ne sont pas spécifiques aux accueils.
- Les tarifs sont de 0,50 € le ¼ d'heure et 2 € de l'heure.
- L'interclasse du midi est gratuit.
- Le centre de loisirs périscolaire fonctionne le mercredi sur Garlin de 11h30 à 18h30.
- 215 enfants âgés de 3 à 12 ans sont accueillis sur ces deux accueils.



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">+ Tous les accueils sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.+ Une coordination unique par le SIVOS.+ Des personnels formés avec le BAFA et/ou un diplôme professionnel (BPJEPS).+ De nombreux enfants fréquentent ces accueils. | <ul style="list-style-type: none">- Des tarifs unifiés mais ne prenant pas en compte les revenus des familles et le nombre d'enfants par fratrie.- Pas de lieux dédiés aux accueils périscolaires.- Pas/peu d'aménagement permanents sur les accueils- Des projets pédagogiques peu lisibles et construits de manière différentes.- Très peu de projets d'animations thématiques (réfléchir aux modalités pédagogiques de ces accueils particuliers de courte durée, de type ateliers thématiques?).- Harmoniser les horaires de fermeture sur les accueils (semaine, mercredis et vacances).- Peu ou pas de lien avec les équipes enseignantes (pas de parcours éducatifs repérés) |
|---|---|

• Les accueils extrascolaires

- Un accueil extrascolaire en alternance sur Diusse ou Garlin selon les périodes (petites et grandes vacances, mercredis).
- Des accueils extrascolaires dans les écoles élémentaires (Garlin en Juillet, Diusse (hiver, printemps et automne)) et sur l'école maternelle de Garlin (en août)
- Des propositions de stages de 3 jours (en lien avec le contrat éducatif temps libre (CETL))
- Fermeture 2 semaines en décembre et 3 semaines en août
- Des tarifs : 8,56 €/journée, 4,28 € par ½ journée et le repas 3,48 €, des stages thématiques à 50€/3 jours et des forfaits 2jours (11,75€) ou à la semaine
- 195 enfants différents inscrits sur ces accueils (146 du canton de Garlin, 10 de la CCLB, et 39 hors du département)



+ Le mercredi est resté sur des modalités de fonctionnement des accueils extrascolaires dans son organisation, avec un projet pédagogique spécifique.

+ Alternance des lieux d'accueil (Garlin et Diusse) est intéressant au regard de la mobilité des familles.

+ Des propositions de séjours thématiques pour les plus de 12 ans avec des intervenants (CETL).

+ Des tarifs modérés.

+ Proximité du centre de loisirs à Garlin avec les équipements culturels et sportifs.

+ Mixité dans la composition des équipes pédagogiques (permanents et occasionnels).

+ Des réunions d'équipe pour la préparation des périodes d'accueil.

+ Existence d'un affichage lumineux à l'entrée de Garlin et de tracts diffusés aux familles pour informer des programmes.



- Manque de lisibilité des lieux d'accueils pour les familles et les enfants selon les périodes.

- L'alternance des lieux d'accueil empêche d'aménager et s'approprier un espace dédié aux loisirs des enfants.

- Peu de propositions de séjours accessoires et/ou séjours de vacances.;

- Pas de tarification dégressive selon les QF des familles.

- Horaires différents selon que l'on soit sur un accueil extrascolaire ou périscolaire.

- Deux projets pédagogiques dans leurs formes et avec des modalités d'organisation différentes (développer la démarche de projets).

- Pas de plan de formation lisible des personnels.

- Absence d'espace de participation et de concertation avec les enfants.

- Manque de communication et d'échanges avec les familles de l'ensemble du territoire et pour les enfants scolarisés hors du syndicat.

- Peu de partenariats développés avec les autres acteurs éducatifs (associatifs, CCLB...).

- Peu ou pas de communication avec les familles sur la vie du centre de loisirs.

- Pas de réflexion/de proposition spécifique sur l'accueil des enfants en situation de handicap (pourtant deux enfants en situation de handicap sont scolarisés).

- Peu de jeunes animateurs BAFA du territoire.

• Les actions pour la petite enfance

- 20 places en crèche (maison de la petite enfance à Garlin - CCLB),
- 20-25 assistantes maternelles sur Garlin, 30 sur Thèze et 40 sur Arzacq,
- la ludothèque d'Arzacq reprise en gestion par la CCLB depuis le 1er janvier 2018. Le projet est en cours de redéfinition comprenant l'articulation avec le Relais d'Assistants Maternels (RAM), l'organisation des permanences sur Thèze, Arzacq et Garlin et quelques initiatives autour du lien intergénérationnel avec l'EPHAD,
- permanence du RAM le vendredi matin à Garlin (crèche),
- permanence de la ludothèque le mardi matin à la maison de la petite enfance de Garlin,
- une expérimentation pour la création d'un Lieu Accueil Enfants-Parents (LAEP) sur Arzacq,
- des écoles de pratique dans les clubs sportifs (baby, éveil - moteur...).

+	-
+ pas de liste d'attente pour l'accueil des moins de 3 ans	- Pas de Réseau local d'Appui à la Parentalité identifié (RAP)
+ quelques places disponibles pour les « occasionnels » sur la crèche de Garlin	- pas de projet passerelle entre les écoles maternelles et la crèche de Garlin
+ la crèche est adhérente au service de prêt de jeux (Conseil Départemental 64-Francas 64)	- peu de permanence de la ludothèque sur Garlin
+ la ludothèque est adhérente au réseau départemental des ludothèques	
+ participation à la journée de la petite enfance (ludothèque) et organisation de journées événementielles	

• Les actions pour les jeunes

- Un espace jeunes à Serres-Castet ouvert tous les jours de la semaine de 16h à 19h et tous les mercredis après-midis de 14h à 19h (pour les 11-17 ans).
- Des activités jeunesse proposées par la CCLB en itinérance.
- Tarifs de 8€ à 18€ selon la durée et les activités proposées.
- Des stages thématiques proposés par le SIVOS de Garlin sur des lieux différents (Boueilh, Diusse, Garlin, Portet, Taron, Vialer).
- Tarifs : 50 €/3 jours pour le SIVOS.
- Une école de jeunes sapeurs pompiers (4 jeunes entre 13 et 15 ans), avec un projet d'ouvrir une promotion tous les 2 ans, actuellement c'est 4 ans.
- Redéfinition des compétences jeunesses de la CCLB pour le 1er janvier 2019 (création d'une commission jeunesse, rééquilibrer les espaces de proposition pour les jeunes sur le nord et le sud de la CCLB, expérimenter un espace jeunes sur Garlin et Arzacq, projet de créer un conseil communautaire des jeunes, créer un événement (?),...).

+	-
+ Des activités jeunesse (CCLB) itinérantes.	- Un espace jeune inaccessible pour les jeunes sans leurs parents (pas de transport public adapté).
+ Des jeunes associés à des comités de fêtes.	- Pas de lieu dédié pour un espace jeune au nord de la CCLB.
+ Des clubs sportifs prennent des initiatives pour « garder » les jeunes	- Pas d'actions repérées avec le collège.
+ Les jeunes participent à l'encadrement des plus	

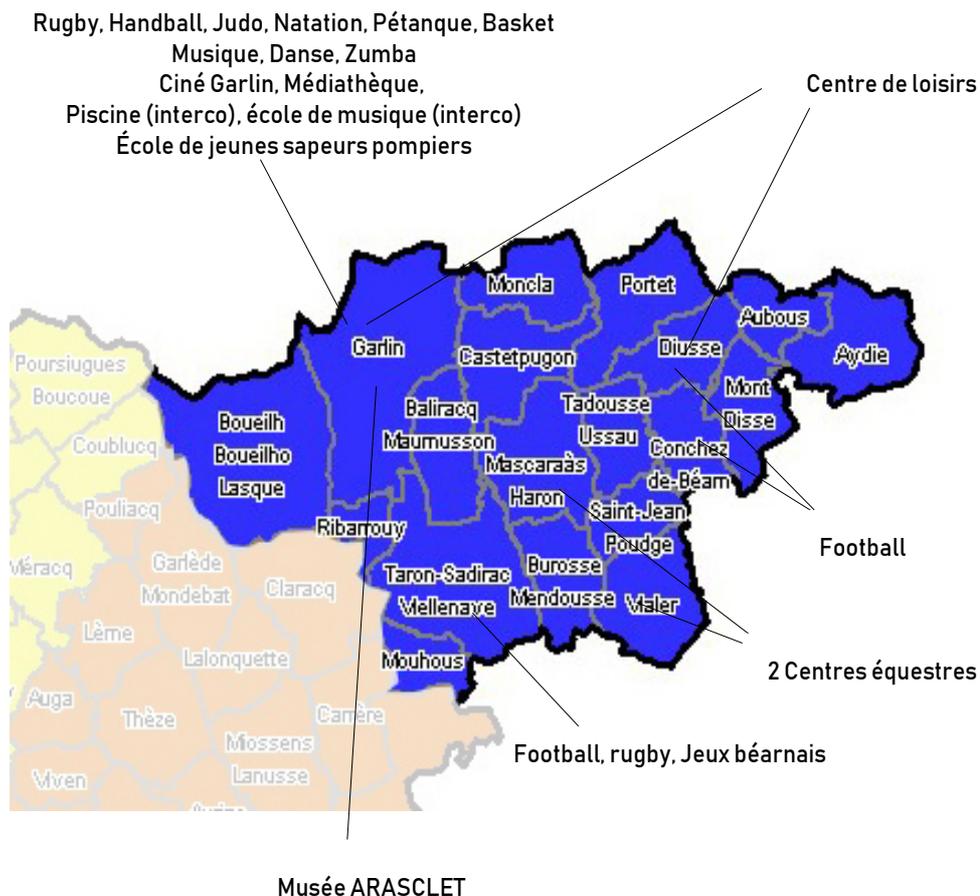
jeunes (cercle des nageurs, judo...) à l'organisation de compétitions, arbitrage, former des jeunes bénévoles aux fonctions d'encadrement.

+ Les jeunes sapeurs pompiers et les jeunes en service civique volontaire peuvent bénéficier des bourses initiatives jeunes pour l'aide au financement de leurs formations BAFA et/ou au permis de conduire.

- Peu d'actions organisées pour les jeunes.
- Pas de lieu d'information et d'orientation des jeunes (sauf au collège).
- Pas d'initiatives repérées pour accompagner les jeunes dans leurs projets (séjours en autonomie, sac à dos, projets jeunes 64...).
- Pas d'espace multimédia repéré pour les jeunes.
- Peu ou pas de propositions de séjours pour partir ailleurs (sauf séjours scolaires et d'intégration au collège).
- Problème de mobilité des jeunes.
- Pas de tarification préférentielle pour les jeunes (piscine).
- Peu de débats organisés pour réfléchir avec les familles sur les questions posées par l'adolescence.

• L'offre sportive et culturelle

Carte des activités culturelles, sportives et socio-éducatives



Les associations sportives rencontrées regroupent plus 300 licenciés.

	3-6 ans	7-9 ans	10-12 ans	13-15 ans	Total - remarques
Jeunes Sapeurs Pompiers				4	4 (100% de garçons)
Dojo garlinois	5 + 9 (hors secteur)	14 + 4 (HS)	8	1	28 +13 (Hors Syndicat) dont 39% de garçons
Cercle des nageurs garlinois		16	19	17	52 + 20 HS dont 46% de filles
Basket (entente)	10	20	23	33	160 licenciés dont 86 jeunes (62% de filles)
Boule garlinoise				2	35 dont 2 moins de 17 ans
AIEM (école de musique)	4	14	13	11	42 dont 57% de filles
Cinéma					100 adhérents
Association Progrès			21		21
Médiathèque					500 lecteurs
<i>Football?</i>					
<i>Rugby?</i>					

- Elles offrent un panel de pratiques sportives diverses
- Elles s'inquiètent de l'engagement bénévole, apprécient les temps collectifs de valorisation (journée Nelson Paillou, fédérer, faire ensemble...)
- Certains s'interrogent sur l'intérêt de réfléchir à une coordination entre les clubs sportifs (club omnisport, intersport...)
- Des équipements sportifs (piscine, stades, gymnase) existent

Les propositions culturelles sont moins importantes (ou plus éloignées) :

- une médiathèque intercommunale pour la lecture publique en milieu rural à Garlin, qui développe des partenariats avec le collège, les écoles, les crèches, l'itinérance et des navettes du bibliobus départemental, propose des lectures préparées, hors les murs, participe à des opérations en réseau...
- un cinéma associatif d'art et d'essai à Garlin, qui promeut la culture en milieu rural avec des programmations jeunes publics, des animations spécifiques (cinéphiloups, cinégouter, cinévasion...)
- une école de musique (intercommunale) à Garlin qui fait découvrir la musique et l'apprentissage d'un instrument pour leur permettre d'intégrer, par exemple, l'harmonie ou la banda de Garlin
- un festival « tournant » sur les territoires de la communauté de communes (Festi'luy)



+ Journée Nelson Paillou, une manifestation appréciée pour les clubs sportifs rencontrés (pour découvrir)

- 1/3 des effectifs changent chaque année pour certains clubs

+ Des clubs motivés pour venir présenter leurs disciplines aux jeunes dans les centres de loisirs ou les espaces de jeunes

- Communication peu développée par les clubs sportifs au-delà des réseaux d'adhérents (SMS, mail, facebook)

+ des tarifs dégressifs par pratique, avec des réductions pour les fratreries, en fonction de l'âge

- Peu ou pas de lien entre les clubs sportifs, les écoles et le centre de loisirs

+ Des clubs sportifs locaux participent aux stages multisports proposés par la CCLB

- Baisse des licenciés dans quasiment tous les clubs sportifs

+ Le ciné Garlin initie des soirées projection/débat, organise des ciné-goûters, propose des animations thématiques en fonction des films présentés, volonté de créer des séances non-commerciales, de développer les partenariats...

- Pas de dispositif financier pour favoriser la participation de tous (ex : ticket pass sport/culture)

- Peu d'associations sont intervenues sur les ateliers périscolaires et sur le centre de loisirs

- une cyberbase non citée (utilisée?) par les jeunes et les familles

- + une école de musique qui fait découvrir la musique et l'apprentissage d'un instrument
- + la médiathèque possède un fond pour moitié pour les enfants et les jeunes, quelques spectacles programmés
- + des équipements culturels de qualité (cinéma, médiathèque, école de musique)
- Peu de propositions culturelles
- Peu ou pas de spectacles pour les enfants et les jeunes dans la programmation culturelle de la CCLB
- Peu ou pas d'intégration des propositions culturelles des structures dans l'AJEUNDA de la CCLB
- des risques de diminution des moyens pour l'itinérance (BDP)
- Peu de propositions d'activités sportives et/ou culturelles pour les 3/6 ans
- une piscine intercommunale ouverte sur Garlin (de mai à octobre, mais pas tout public)

• La participation des enfants et des jeunes

- conseil de la vie collégienne, avec une prise de parole intéressante par les jeunes, organisation de journées, participation à la webradio du collège...
- mise en place d'une commission jeunes (4) pour participer à l'organisation de Festiluy (été 2018) sur Garlin, piloté par le CS Alexis Peyret

- | | |
|--|---|
| <p>+</p> <ul style="list-style-type: none"> + des clubs sportifs mobilisés pour générer de nouveaux engagements et bénévoles + des enfants associés aux choix des activités dans les centres de loisirs + des jeunes en service civique volontaire présents dans les clubs sportifs + le collège intéressé à travailler avec la commune de Garlin pour mettre en place un conseil municipal (local) de jeunes | <p>-</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de réelles pratiques de concertation et de participation dans les accueils périscolaires et dans les centres de loisirs - parcours d'engagement peu ou pas repérés - pas de réflexion sur les jobs d'été et en particulier les formations habilitées (BAFA) pour permettre aux jeunes de rester sur le territoire - peu ou pas d'espace de mobilisation des jeunes autour de projets, (conseil de jeunes ?, comité des fêtes...) |
|--|---|

• Les actions pour et avec les familles – partage de loisirs

Des initiatives sont prises par le cinéma de Garlin, avec le collège, autour de la semaine des familles

- | | |
|--|--|
| <p>+</p> <ul style="list-style-type: none"> + mobilisation des familles sur l'encadrement des jeunes (clubs sportifs) + des soirées et des goûters partagés enfants-parents avec Ciné-Garlin à l'initiative du cinéma et/ou de clubs sportifs + forum des associations durant la journée Nelson Pailou | <p>-</p> <ul style="list-style-type: none"> - peu de rencontres des familles sur les centres de loisirs - les projets pédagogiques des accueils péri et extrascolaires peu lisibles pour les familles |
|--|--|

+ articulation CLAS collège et relations aux familles formalisées

- peu (ou pas) d'espace et de pratiques de participation des familles sur les temps péri et extrascolaires
- problème de communication sur les activités familiales
- pas de LAEP sur ce territoire
- problème de représentation des parents au sein des conseils d'école
- pas de réseau appui parents (RAP) repéré

• L'information et la communication

- Des associations possèdent leurs propres outils de communication, (essentiellement vers leurs adhérents et/ou licenciés – sms, facebook, affiches, tracts) excepté Ciné Garlin qui diffuse largement ses programmes,
- un panneau d'information électronique à Garlin
- la communauté de communes des Luys en Béarn crée un nouveau site internet (en construction à ce jour)



+ la CCLB travaille sur des supports différents (site internet, ajeunda, flyer...)

- pas de support de communication au niveau du SIVOS (excepté sur les programmes du centre de loisirs)

+ des établissements scolaires (écoles et collèges) diffusent les informations données par les associations, le service éducatif du SIVOS...

- pas d'outils communs à l'ensemble des clubs sportifs, culturels...(communication mutualisée entre les structures et propositions éducatives?)

- très peu d'associations ont leur site internet

- peu ou pas de lisibilité des actions vers les enfants et les jeunes dans les différents bulletins municipaux du canton de Garlin

- peu ou pas de lisibilité des communes dans le nouveau site de la CCLB (en cours de construction?)

- pas de personne ou d'espace dédié à l'information des familles sur le centre de loisirs et/ou les accueils périscolaires

• Les pistes de partenariats inter-associatifs

Les rencontres des acteurs éducatifs, sportifs et culturels ont permis de repérer des envies de faire ensemble, de réfléchir avec d'autres et pour certains, de formuler des propositions :

- travailler la question de la participation des parents et l'implication des usagers vers le statut de bénévolat
- augmenter l'échelle du territoire pour augmenter le nombre de licenciés
- permettre la rencontre et les échanges entre le réseau des associations du territoire
- travailler la question de la psychologie du jeune (insatisfaction « permanente », mal-être..), les conduites à risque chez les jeunes,
- développer l'association des mots ruralité et plaisir
- développer la question du développement durable au centre de loisirs
- profiter des fêtes locales pour mettre en place des « épreuves-concours » spéciaux pour faire découvrir d'autres pratiques
- croiser les réflexions (sport-éducation-santé- philosophie)
- organiser des tournois éducatifs.

Premières conclusions provisoires

- ✓ Imaginer et caractériser ce territoire éducatif (agriculture, nature et développement durable, coéducation, concertation, innovation).
- ✓ Développer les espaces de concertation et de participation des acteurs éducatifs du territoire (un comité local pour l'éducation).
- ✓ Favoriser la mobilité des enfants et des jeunes (déplacements doux) sur le territoire de la communauté de communes des Luys en Béarn et vers les pôles urbains.
- ✓ Proposer une implication des jeunes dans la vie du territoire (conseil local de jeunes, conseil municipal de jeunes...).
- ✓ Développer les fonctions d'accueil, d'activités et d'orientation du centre de loisirs éducatif. Améliorer la qualité des accueils périscolaires et extrascolaires (projets pédagogiques, organisation, horaires, qualité des repas (bio et/ou productions locales), tarification dégressive (aides sociales), déplacement, ouverture culturelle..), label centre A'ERE
- ✓ Développer le principe de loisirs partagés (enfants, parents, seniors, lien intergénérationnel).
- ✓ Favoriser l'accompagnement à la scolarité pour les classes élémentaires. Promouvoir et/ou s'impliquer dans un lieu d'accueil enfants-parents.
- ✓ Proposer des séjours de vacances.
- ✓ Proposer la création d'une structure de Jeunesse (espace culturel, espace jeunes...) pour mailler le territoire de la CCLB en matière de politique jeunesse.
- ✓ Proposer une manifestation fédératrice « un événement moteur » (Activités Scientifiques et Techniques, environnement, multimédia...).
- ✓ Coopérer en vue d'une communication commune avec la CCLB (sur les initiatives, les spectacles...) spécifiques aux enfants et aux jeunes.

Le projet éducatif territorial

Ce chapitre présente les valeurs affirmées par le groupe de pilotage. Elles traduisent le parti pris décliné en ambitions éducatives.

Elles vont définir le fondement de toute action éducative conduite sur le territoire.

Les visées éducatives.

Le PEDT est un outil qui promeut et facilite la coéducation et la continuité éducative, afin de favoriser la réussite éducative de l'enfant, son épanouissement et son bien-être.

Le PEDT se fonde par la définition d'un territoire éducatif porteur de progrès et d'identité.

Chaque enfant doit pouvoir accéder à une offre éducative à l'échelle du territoire rural et des villages (accessibilité physique et financière).

Le PEDT doit permettre de construire un parcours éducatif global à l'échelle de l'enfant, soucieux de ses besoins et de son rythme qui l'ouvre sur le monde et les autres, développe sa créativité et d'éprouver du plaisir. (pratiques culturelles, pratiques sportives...)

Tous les co-éducateurs doivent pouvoir se connaître, se reconnaître, se respecter, s'impliquer, partager des valeurs et objectifs éducatifs, apprendre, construire ensemble.

Les valeurs identifiées par le groupe de pilotage

Le projet éducatif territorial du syndicat des écoles de la région de Garlin s'inscrit dans le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des valeurs de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ». Il s'attache également à prendre en compte la Convention internationale des Droits de l'Enfant sur le territoire et en particulier l'égal accès des enfants à des loisirs, aux droits de participation.

Le projet éducatif territorial doit permettre de conforter et de renforcer les principes et les valeurs définis suivantes :

Laïcité

La laïcité est une valeur liée au respect mutuel. La laïcité va au delà de la tolérance : elle invite non seulement à admettre mais à comprendre l'autre (son histoire, sa culture...). Elle implique alors de lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes, contre toute idéologie contraire aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant.

Respect

Aptitude à s'accepter soi-même et accepter l'autre dans son altérité (sa différence), dans le respect des valeurs comme la laïcité, la liberté et la citoyenneté.

Égalité

chacun , quels que soient son âge, son genre, ses potentialités, son origine ou sa situation sociale devrait pouvoir exercer ses droits et assumer ses obligations. La justice sociale consiste à garantir, à chacun, son droit à la dignité.

Une valeur primordiale qui doit être juste, permettre de penser ouverture à tous, la participation en fonction des revenus, diversifier sur l'ensemble du territoire, diversifier les contenus, les plages horaires...

Solidarité et coopération

la solidarité s'exprime par l'échange, l'entraide, le partage des connaissances comme des richesses. Elle invite à la réciprocité à condition de s'inscrire dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle des droits.

Développer la coopération, c'est créer le contexte pour développer au mieux la communication, exprimer et accepter les différences, s'ouvrir culturellement et socialement vers les autres, s'accomplir à travers l'entraide.

Humanisme

Confiants dans l'Homme et soucieux de son bonheur, il s'agit de se tourner résolument vers l'enfance et la jeunesse.

Dés l'enfance , il s'agit de favoriser le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et la détermination à révéler les potentialités de chaque être humain.

Le projet éducatif territorial promeut le concept de coéducation.

L'éducation est partagée entre les différents acteurs éducatifs : la famille ; l'école et les différents acteurs qui interviennent auprès de l'enfant dans divers domaines (accueil de loisirs, les loisirs, le sport, la culture, la santé... les actions éducatives doivent être complémentaires dans les différents temps de vie de l'enfant.

L'action éducative conduite dans le cadre du projet éducatif territorial devra transmettre et faire vivre cette conception de l'Éducation et de ses valeurs décrites précédemment.

Elle devra permettre à l'individu de se développer avec et par les autres.

Elle devra permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre, de se situer et agir sur leur territoire mais

aussi s'ouvrir à la complexité du monde et ainsi de se construire une citoyenneté consciente.

Être Citoyen

c'est participer, s'engager, vivre ensemble harmonieusement dans un environnement commun. L'acquisition d'une citoyenneté active passe par des codes et a pour ambition d'améliorer le fonctionnement collectif.

Il s'agit de développer des « vécus » pour les enfants et les jeunes . Il s'agit donc de penser de véritables parcours éducatifs sur tous les temps de vie de l'enfant (école, temps péri et extra scolaires), où l'on retrouvera à la fois des principes et des pratiques qui se développeront de façon cohérente dans les démarches développées.

Les parcours éducatifs

Les parcours éducatifs, dans l'école et après l'école, n'ouvrent-ils pas des possibles en contribuant à l'acquisition de connaissances et de compétences? Il ne s'agit pas de scolariser le temps libre, pas plus que de proposer des activités de compensation aux perdants de la compétition scolaire, ni de concevoir des réponses consuméristes face à certaines demandes familiales. Les pratiques ludiques favorisent, renforcent, permettent les apprentissages.

Les Francas estiment nécessaire de «Concevoir des parcours éducatifs qui soient des cheminements adaptés aux enfants et aux adolescents»

«Il s'agit de penser et mettre en œuvre des continuums éducatifs entre les différents espaces éducatifs, espaces d'accueil de la petite enfance, espaces scolaires, espaces péri et extrascolaires et hors de ceux-ci, y compris en associant les enfants et les adolescents dans ce processus. Le développement de Centres de loisirs associés à l'école (CLAE) ou de Centres de loisirs associés au collège peut répondre à cette ambition.»

• Le parcours d'éducation artistique et culturelle au service de la construction de l'identité

La culture est constitutive d'un ensemble de repères utilisables dans différentes circonstances, de repères inter agissant sur la construction des individus. Elle comporte plusieurs dimensions, notamment une dimension esthétique, une dimension d'identité.

Penser le volet culturel des Projets locaux d'éducation recèle un véritable enjeu de développement de l'esprit critique, d'accès à la citoyenneté, de conquête d'autonomie et de construction d'identité. Traiter d'éducation et de culture n'est-ce pas évoquer outre les questions de pratiques et d'usages culturels, dont ceux des enfants et des adolescents, les éducations à... éducation aux arts plastiques, aux arts visuels, aux sciences et techniques, au patrimoine, à l'éducation aux médias et à l'environnement, etc? Il s'agit en effet de ne pas réduire l'éducation culturelle à l'éducation artistique.

Les Francas estiment nécessaire de développer «Des parcours d'éducation artistique et culturelle au service de la construction de l'identité»«Penser le volet culturel des Projets locaux d'éducation, en ne le limitant pas à l'éducation artistique, mais en incluant également les volets philosophiques, patrimoniaux, scientifiques et techniques, etc. recèle un véritable enjeu de développement de la sensibilité, de l'altérité, de l'esprit critique, d'accès à la citoyenneté, de conquête d'autonomie... de construction de la personne.»

Les orientations éducatives et le schéma de développement

	Priorités	Échéance	Incidence financière
1- Développer une identité du territoire			
Caractériser une identité visuelle PET, un label territoire éducatif (manger bio, manger local, santé des enfants) et communiquer largement	1	Sept 2018	
Réaliser une charte graphique	2		
Proposer un défi aux jeunes du territoire pour la caractérisation du territoire : « En quête d'identité, du territoire », « moi, 15 ans, j'aime et je bouge sur mon territoire, j'agis pour et avec mon territoire » (via l'espace jeunes)	3	2019	+
<i>mettre en place un groupe de travail au sein du syndicat sur le « manger bio, manger local » en lien avec les écoles et le collège.</i>			
2- Favoriser la réussite éducative de tous les enfants du territoire			
Proposer un CLAS école*	1	Sept 2018	
Mettre en place un comité local pour l'éducation, pour poursuivre la gouvernance du PET (3 rendez-vous par an)	2		
Développer les pratiques du numérique dans la scolarité des enfants en lien avec les projets d'équipements des écoles	3		+
Construire des parcours éducatifs thématiques (médias, environnement, activités scientifiques et techniques, culture) en lien avec les écoles, le collège et les accueils collectifs de mineurs (extrascolaire, périscolaire, espace jeunes...) <i>en lien à la structuration des modes d'accueil.</i>	4		
<i>* Travailler avec le réseau CLAS, vers la signature de la charte et mise en œuvre. (CAF64)</i>			

	Priorités	Échéance	Incidence financière
3- Agir avec les familles			
Développer les loisirs partagés sur les accueils collectifs de mineurs, <i>(intégrer dans le projet pédagogique)</i>	1		
Développer la fonction accueil sur le territoire auprès des familles (ex : coin parents sur le centre de loisirs, permanence physique des familles au sein du syndicat, portail internet d'accès, Lieu Accueil Enfants Parents...)	1		
Participer à des événements nationaux ou locaux promouvant la politique en faveur de la parentalité (fête des familles, fête du jeu, aquitaine sport pour tous, journée Nelson Paillou)*	2		
Favoriser la participation des parents au comité local pour l'éducation	2		
Développer un réseau d'appui à la parentalité sur le territoire (RAP)**	3		
Participer au déploiement de la ludothèque sur le territoire***	4	2019	
* création d'une fête nationale du sport (21 au 23 septembre 2018)			
**rencontrer le réseau familles rurales à Thèze			
***en lien avec la réflexion de la CCLB en cours			

4- Favoriser l'accès de tous les enfants et jeunes aux structures de loisirs, à l'offre sportive et culturelle			
Création d'une structure d'accueil pour les plus de 13 ans	1		+
Croiser les initiatives du collège et le futur espace jeunes	1		
Accompagner l'accès aux pratiques (pass sport/culture et/ou école des loisirs sportifs et culturels ?)*	2		
Proposer des tarifs dégressifs, selon les Quotients Familiaux, sur les Accueils Collectifs de Mineurs, espace, jeunes, périscolaires,	2	Juin 18	
Création d'une école multi-activités sportives et culturelles**	2		
s"inscrire sur un moment fédérateur de type « forum des associations » déjà existant	3		
*proposer au conseil départemental 64 une expérimentation et en lien à la CCLB			
**à expérimenter avec les associations locales et mobiliser les élus des différentes communes concernées			

	Priorités	Échéance	Incidence financière
5- Développer une offre éducative de qualité			
Améliorer la qualité des accueils collectifs de mineurs (<i>réécriture d'un projet pédagogique « colonne vertébrale » identique à l'ensemble des accueils</i>)	1	Sept 2018	
Développer la formation et qualification des animateurs (plan de formation, formations professionnelles..)	1		
Développer des propositions de séjours de vacances, de rencontre inter-centres (avec d'autres territoires)*	1		
Développer partenariat avec les structures culturelles et/ou initiatives existantes (festiluys..)	2	Été 2018	
Innover dans l'offre culturelle en créant des initiatives nouvelles**	2		
Proposer des parcours d'éducation artistique et culturelle au service de la construction de l'identité	3		

**en lien avec les écoles et le collège, concernant les classes de découverte, ou séjours d'intégration*

*** autour des loisirs créatifs et des arts plastiques, le théâtre par exemple*

6- Créer des espaces d'implication et de participation des enfants et des jeunes			
Promouvoir la convention internationale des droits de l'enfant*			
Créer un espace de participation comme un espace jeunes	1	Été 2018	
Promouvoir le dispositif « projets jeunes 64 » (guide jeunes 64)	1		
Favoriser les échanges de jeunes avec d'autres territoires (inter-centres, séjours)	2	2018	
Favoriser les échanges de jeunes avec d'autres territoires (base d'accueil de jeunes venus d'ailleurs..)	2	2019	
Créer des associations de mineurs (junior associations, association temporaire d'enfants citoyens (ATEC))	3		
Créer un espace de participation comme un conseil local de la jeunesse	3	Été 2019	
<i>* participer au concours Agis Pour Tes Droits</i> <i>**des intercentres avec les centres de loisirs de proximité (Aire sur l'Adour...),</i> <i>*** travailler à l'organisation d'une base estivale pour les centres venant découvrir le territoire</i>			

	Priorités	Échéance	Incidence financière
7- Accessibilité et information			
Dégressivité tarifaire sur la restauration scolaire, le transport,	1		
Rendre lisible les tarifs appliqués (restaurant scolaire, périscolaire, extrascolaire, transport...) et mieux communiquer	1		
Créer le site internet du syndicat	1		
Créer une plate-forme (= un espace dédié) sur le site du syndicat pour les familles (inscription, agenda, actualités..)	1		
Se servir des supports de la CCLB (ajeunda, site internet..) et favoriser la communication croisée entre le syndicat et la CCLB	2		
Réaliser un annuaire des associations de façon électronique*	3		
Éditer une version du guide « loisirs sportifs et culturels » pour les nouvelles familles arrivantes (et vers les entreprises qui s'installent?)	4		
* demander à chaque élu du syndicat de repérer les associations du territoire qui s'impliquent auprès des jeunes, se rapprocher de l'école de musique **poursuivre la rencontre des associations et l'information et les concrétisations du PEDT			

8- Transport et mobilité			
Proposer une plateforme de covoiturage	1		
S'équiper d'un minibus*	2	2019	
Proposer des déplacements doux (pédibus, vélobus, calèche..)	3		
* un véhicule électrique pour être en phase avec la transition écologique ? Demande d'équipement à la CAF64			